

Février 2026

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Karine Belna (cheffe du bureau de la veille), **Diane Bigot** (chargée de mission veille éditoriale)
Centre d'études et de prospective

SOMMAIRE

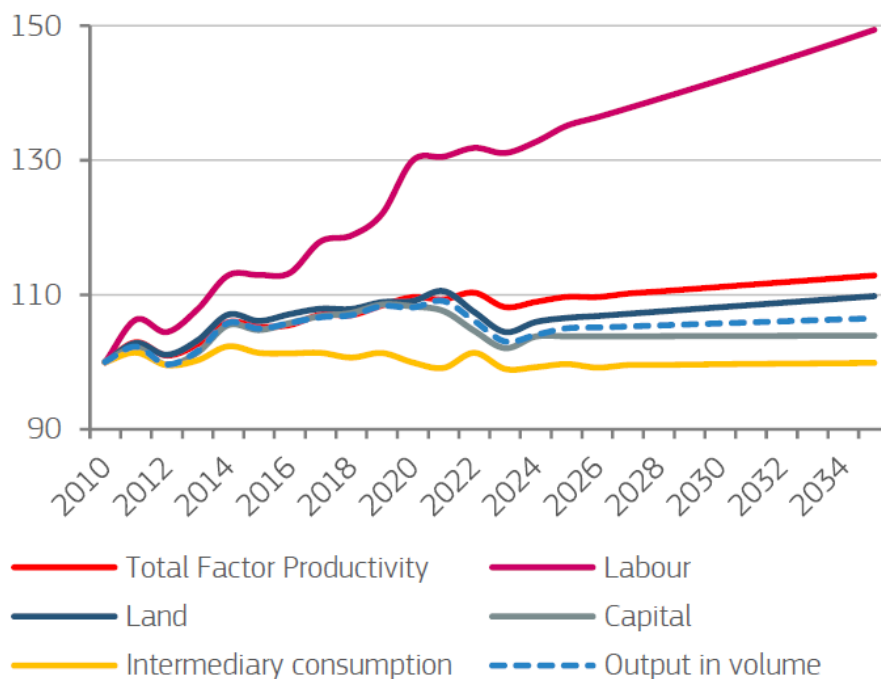
FOCUS : EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ EN AGRICULTURE	3
FILIÈRES (VIN, BOVIN LAIT, BOVIN ALLAITANT, CHEVAL, ALGUES).....	5
Résultats économiques des exploitations viticoles françaises entre 2002 et 2021	5
Géographie des filières laitières françaises	6
J. Dubrulle, <i>Anatomie d'une crise en élevage charolais</i> , Quæ, 2026, 195 pages	8
Une prospective de la filière équine européenne d'ici à 2040.....	9
Potentiel des macroalgues comme source de protéines alternatives en Europe	10
BIOÉCONOMIE	12
Contribution des fibres végétales à la bioéconomie européenne	12
Soutien à la méthanisation et différenciation des exploitations agricoles en Bretagne	13
ÉCONOMIE DES ZONES DE MONTAGNE	15
Prospective à l'horizon 2050 de l'économie des zones de montagne en Europe.....	15
COMMERCE INTERNATIONAL	17
Conséquences du règlement sur la déforestation importée à l'horizon 2034	17
Évolution des droits de douane aux États-Unis.....	18
POLITIQUES AGRICOLES.....	19
Stratégie chinoise de stockage agricole et alimentaire	19
Autonomie stratégique du secteur agricole allemand : un scénario prospectif d'ici 2045.....	20
Politique agricole et climatique danoise.....	22
RESSOURCE EN EAU, CHANGEMENT CLIMATIQUE	23
« Faillite hydrique » à l'échelle mondiale : état des lieux et actions à entreprendre	23
Anticiper l'avenir de la culture du riz à l'horizon 2100	24
AGRONOMIE, DIVERSIFICATION DES CULTURES	25

Diversité des cultures et productivité agricole	25
Identifier et analyser les rotations culturales en France.....	25
RÉGIMES ALIMENTAIRES.....	27
Végétalisation de l'alimentation et carbone organique des sols à l'horizon 2100.....	27
Modification des régimes alimentaires et besoins en main-d'œuvre à l'horizon 2030.....	28
Étiquetage nutritionnel dans la région du Pacifique occidental.....	29
SÉCURITÉ SANITAIRE	31
Glyphosate et mortalité néonatale aux États-Unis	31
Sécurité sanitaire des alternatives végétales aux produits animaux au Royaume-Uni	32
INNOVATIONS ET TECHNOLOGIES	33
Tendances mondiales 2026 de la <i>FoodTech</i> : de l'engouement à la rationalisation	33
Dispositif d'analyse comportementale pour la surveillance animale robotisée	34
PORTRAIT : The Food Foundation.....	35
ÉVÈNEMENTS.....	37

FOCUS : EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ EN AGRICULTURE

Afin de soutenir la croissance de la production agricole, la baisse continue des effectifs a nécessité d'augmenter la productivité du travail (production par travailleur), notamment dans les « pays développés » et en Europe. Selon [Eurostat](#), le secteur agricole européen a connu une diminution structurelle du volume de travail de plus de 19 % entre 2015 et 2025. Dans le même temps, la productivité du travail a progressé de 49 % (en valeur). La [Commission européenne](#) considère qu'elle devrait d'ailleurs rester le principal moteur de la croissance agricole d'ici à 2035 (figure).

Évolution de la production agricole, de la productivité totale des facteurs et des productivités partielles de certains facteurs (travail, terre, capital et consommations intermédiaires), dans l'Union européenne (indice 100 en 2010)

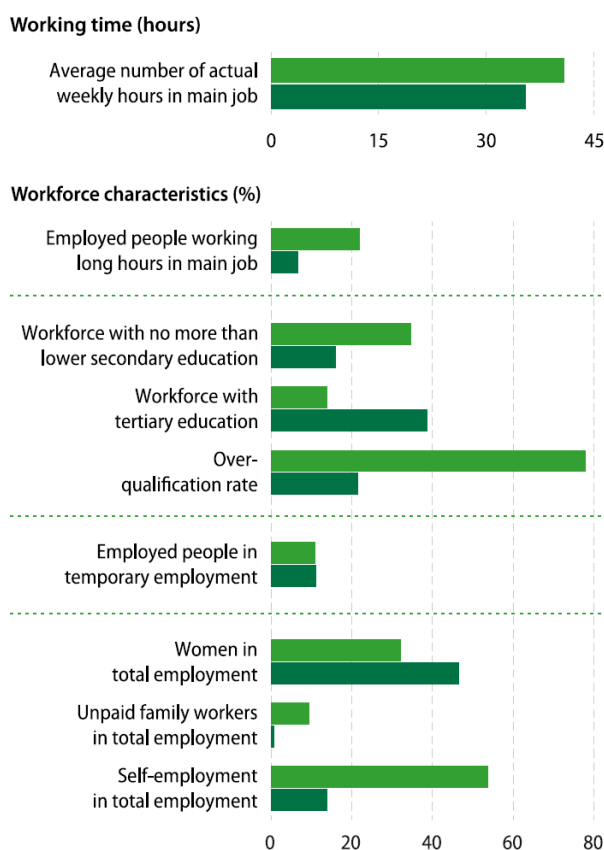


Source : Direction générale de l'agriculture et du développement rural (Commission européenne)

[L'édition 2025 des chiffres clés de la chaîne alimentaire européenne](#) montre que la réduction des effectifs s'accompagne d'un accroissement des écarts de temps de travail avec l'ensemble des autres actifs. En effet, les 8,4 millions de personnes (salariés ou indépendants) du secteur de l'agriculture travaillent 40,6 heures par semaine en moyenne, contre 35,5 heures pour les actifs de l'ensemble de l'économie (figure). À titre d'illustration, dans le [France Portrait social 2025](#) de l'Insee, les agriculteurs français déclarent travailler en moyenne près de 53 h par semaine en 2024, (37 h pour l'ensemble des actifs).

Au-delà du volume de travail, sa qualité importe, particulièrement pour favoriser l'adoption de nouvelles technologies. Or, l'agriculture se caractérise par une proportion importante de personnes à faible niveau de formation (35 % contre 16 % dans les autres secteurs d'activités), et à l'inverse par une faible proportion de personnes diplômées du supérieur (14 % contre 39 % pour l'ensemble des secteurs). Cependant, parmi celles-ci, une majorité (78 %) est surqualifiée par rapport à son activité, ce qui contribue à réduire l'attractivité du secteur pour ces profils.

**Durée du travail et caractéristiques de la main-d'œuvre en agriculture (vert clair)
et pour l'ensemble de l'économie européenne (vert foncé)**



Source : Eurostat

L'un des moteurs de la productivité du travail est l'accroissement du niveau moyen de formation. Ainsi, aux États-Unis, l'[Economic Research Service](#) a calculé que la baisse du nombre d'heures travaillées a été plus que compensée par l'augmentation de la proportion de travailleurs plus qualifiés. L'amélioration de la qualité du travail qui en a résulté a contribué à environ 8 % de la croissance annuelle de la production agricole sur la période 1948-2021.

Au niveau européen, [A. Mathews](#) s'est penché sur les liens entre productivité du travail, capital disponible par travailleur et efficacité de son utilisation. Il n'est pas parvenu à démontrer qu'une hausse du ratio capital/travail se traduisait par une accélération de la productivité du travail. En dehors des limites liées aux données utilisées, cela peut s'expliquer par le niveau de compétences des travailleurs, qui conditionne *a priori* leur capacité à utiliser efficacement le capital à disposition (terre, machines et équipements). L'absence de gains de productivité du travail, à la suite d'investissements, peut alors révéler une surcapitalisation des exploitations et s'avérer préoccupante pour l'évolution des rémunérations.

De son côté, une [équipe de chercheurs polonais](#) a spécifiquement étudié la relation entre productivité du travail et rémunérations, sur la période 2010-2022. Ils confirment qu'il y a bien une corrélation entre les deux. Cependant, dans certains pays comme la France, l'Irlande et les Pays-Bas, la hausse des rémunérations a été plus rapide que l'amélioration de la productivité du travail. Selon les auteurs, cela peut être dû à une gestion « non optimale » de la main-d'œuvre agricole, aux systèmes de fixation des prix (valorisation de la qualité, contractualisation, etc.) ou encore aux revenus non agricoles (ex : loyers).

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

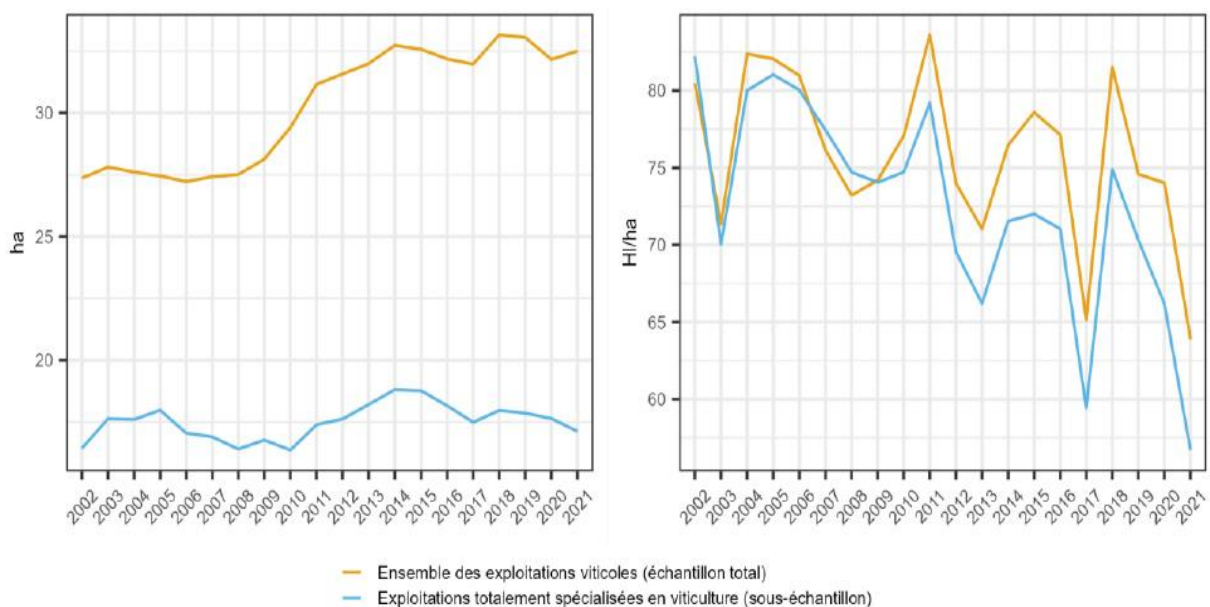
FILIÈRES (VIN, BOVIN LAIT, BOVIN ALLAITANT, CHEVAL, ALGUES)

Résultats économiques des exploitations viticoles françaises entre 2002 et 2021

Dans un article publié en décembre 2025 dans la revue *Économie rurale*, des chercheurs d'INRAE analysent l'évolution de la structure et de la performance économique des exploitations viticoles françaises, entre 2002 et 2021. Ces dernières traversent une crise profonde depuis plusieurs années, conséquence de la baisse de la demande en France et à l'international. Les difficultés se concentrent dans certaines régions (Bordelais, Languedoc).

L'analyse repose notamment sur une comparaison entre l'ensemble des exploitations viticoles (OTEX 35) et une sous-partie de cet ensemble composée des exploitations totalement spécialisées en viticulture (100 % de SAU plantés en vigne). Pour ce faire, les auteurs se sont appuyés sur les données du Réseau d'information comptable agricole (Rica). Sur le plan structurel, les exploitations viticoles se sont agrandies sur la période étudiée (+17,7 % de SAU moyenne pour l'ensemble des exploitations viticoles contre +5,1 % pour les totalement spécialisées) (figure), et elles ont réduit leur main-d'œuvre (-7,3 % et -9,5 % UTA par exploitation respectivement).

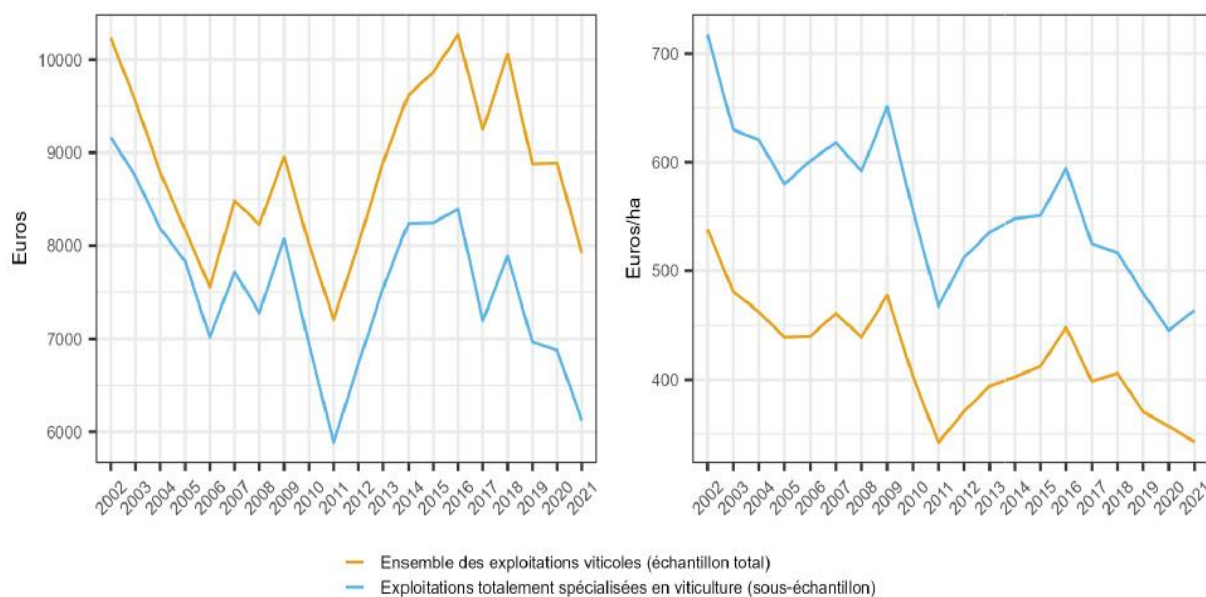
Évolution de la SAU moyenne (à gauche) et du rendement par hectare de vigne (à droite) des exploitations étudiées, sur la période 2002-2021



Source : *Économie rurale*

D'un point de vue productif, le rendement a diminué pour tous les types d'exploitations, mais plus fortement pour les exploitations totalement spécialisées (-27,6 % contre -14 % pour l'ensemble des exploitations viticoles). De leur côté, les consommations intermédiaires rapportées à l'hectare ont baissé de près de 1 % par an. Cela masque l'augmentation de certaines charges, telles celles associées à la délégation de travaux (+ 76 % pour l'ensemble des exploitations viticoles et +100 % pour les totalement spécialisées). À noter que les dépenses de produits phytosanitaires ont, elles, fortement diminué (-38,9 % et -37 %) (figure), alors que celles concernant les fertilisants sont restées à peu près stables (+0,3 % et +1,5 %).

Évolution des charges de produits de protection des cultures des exploitations étudiées, sur la période 2002-2021



Source : *Économie rurale*

Sur le plan économique, la baisse des rendements a entraîné une diminution de l'excédent brut d'exploitation (EBE) par hectare (-26,2 % et -20 %) malgré la très forte hausse des subventions à l'hectare sur la période étudiée (+767 % pour les exploitations totalement spécialisées, +424 % pour l'ensemble des exploitations viticoles). Cependant, du fait de la diminution de la main-d'œuvre, l'EBE rapporté à l'unité de travail a augmenté pour les exploitations viticoles dans leur ensemble (+15,3 %), mais a légèrement diminué pour celles totalement spécialisées (-5,1 %).

En conclusion, les auteurs soulignent qu'il est important d'utiliser plusieurs indicateurs pour évaluer la performance. Ils recommandent aussi des analyses complémentaires pour mieux comprendre les disparités régionales, ou celles liées aux types de production et aux stratégies de diversification.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

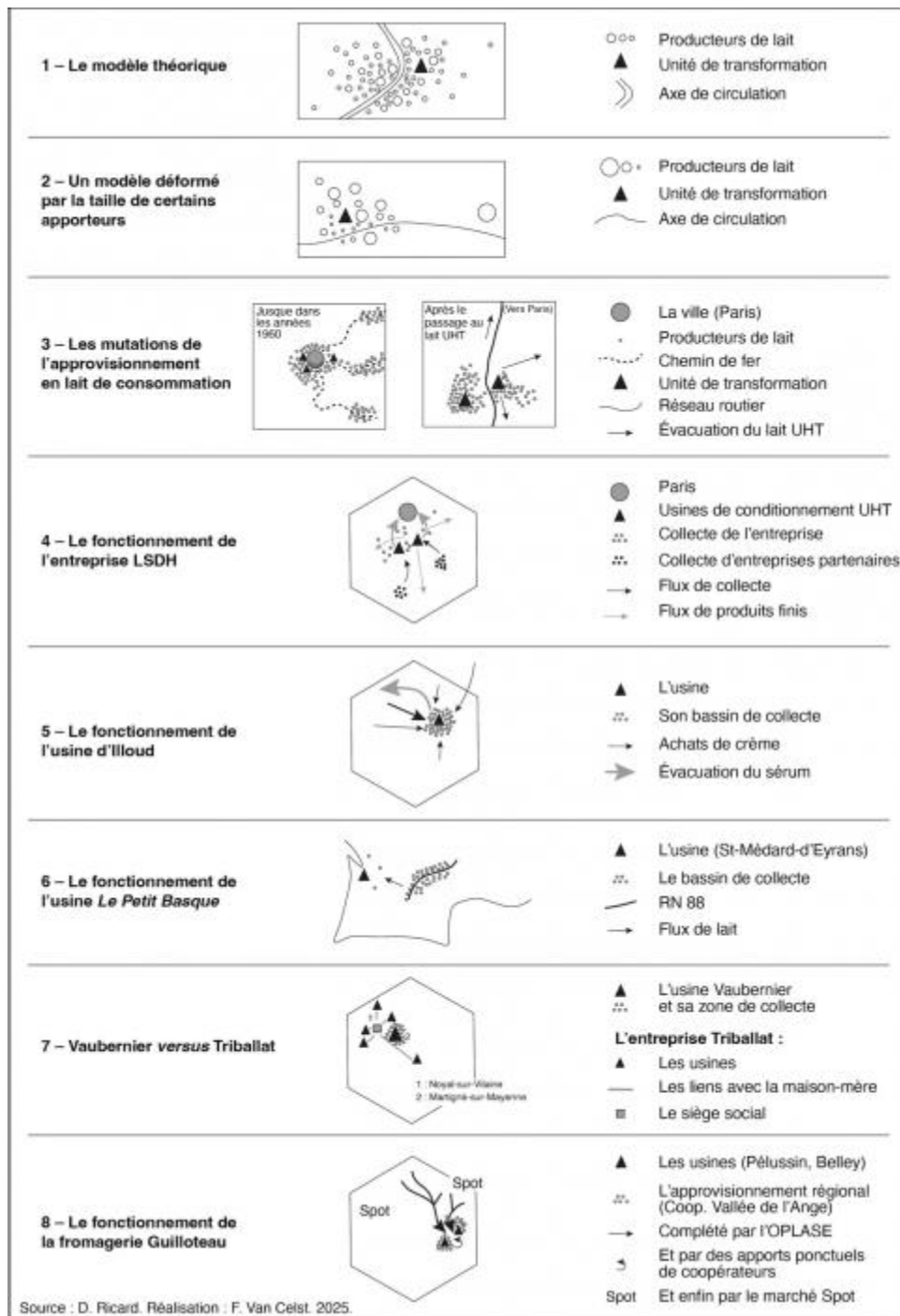
Source : *Économie rurale*
<https://doi.org/10.4000/15fzd>

Géographie des filières laitières françaises

Le numéro de décembre 2025 de la revue *L'espace politique* consacre un article à l'organisation des filières laitières, notamment sur le plan géographique. Avec un produit périssable et pondéreux comme le lait, la notion de filière prend tout son sens, et l'on pourrait s'attendre à une structuration spatiale tendant vers la concentration des acteurs et la réduction des distances. Or, les auteurs constatent une grande diversité de situations, héritées des dynamiques historiques de la production et de la transformation. En comparant les localisations des usines de transformation, des bassins de collecte et des débouchés (figure), ils rappellent que face à une concentration croissante de la production, la géographie de la transformation est complexe, dictée aussi par d'autres variables comme l'histoire des outils industriels et les flux vers l'aval. Les bassins traditionnels de collecte ont ainsi pu être déformés par le développement des plus gros apporteurs. À l'inverse, l'usine *Le Petit Basque* est située

en banlieue de Bordeaux, bassin de consommation, mais éloignée de son bassin de collecte, structuré par les axes de transport.

Modèles de structuration des bassins laitiers

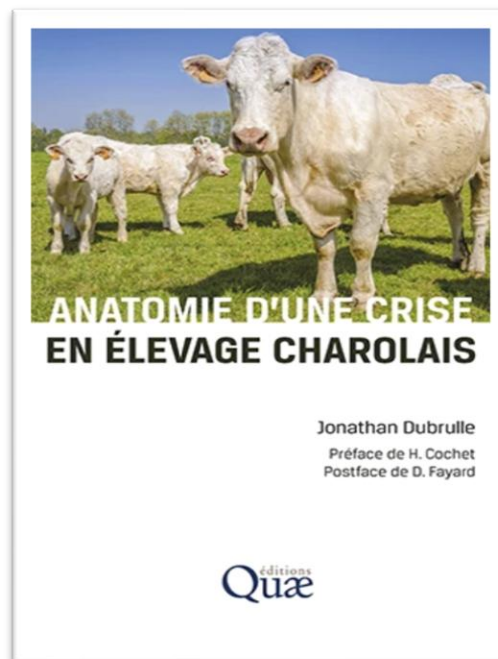


Source : *L'espace politique*

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *L'espace politique*
<https://doi.org/10.4000/15f9e>

J. Dubrulle, *Anatomie d'une crise en élevage charolais*, Quæ, 2026, 195 pages



Paru en janvier 2026, cet ouvrage s'intéresse aux difficultés rencontrées par les éleveurs du bassin charolais, à l'est du Massif central. Il retrace d'abord la spécialisation progressive des exploitations sur la production de bovins maigres, les « broutards », vendus entre 8 et 12 mois pour être engraisés, abattus et mangés en Italie. À partir des années 1960, l'élevage à l'herbe s'industrialise, dans un contexte d'augmentation de la consommation de viande bovine, d'abord sous forme de morceaux en boucherie, puis de viande hachée en grandes surfaces. Le nombre de vaches par actif agricole est multiplié par 10 en 60 ans. Le produit des ventes augmente, mais moins rapidement que les coûts de production. La valeur ajoutée nette devient négative à partir des années 2000 et l'élevage charolais est désormais très dépendant des aides publiques. En matière de conditions de travail, la synchronisation des mises bas, censée améliorer la rentabilité, provoque des pics d'activité, accroît la pénibilité et réduit les marges de manœuvre face aux aléas climatiques (variabilité de la pousse de l'herbe, recours accru aux fourrages). Le quotidien est rude : journées longues, sommeil fractionné, isolement professionnel, etc. Il devient alors difficile de transmettre les exploitations. L'auteur prend soin d'analyser les efforts individuels pour « s'extraire du moule à veaux », en engraisant les bovins sur l'exploitation ou en démarrant une seconde production, mais les tentatives de réorientation se heurtent à des obstacles difficiles à contourner : rapport de force défavorable avec les acheteurs, inadéquation des démarches de patrimonialisation pour un produit intermédiaire destiné à être « fini » hors du territoire, etc.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Quæ

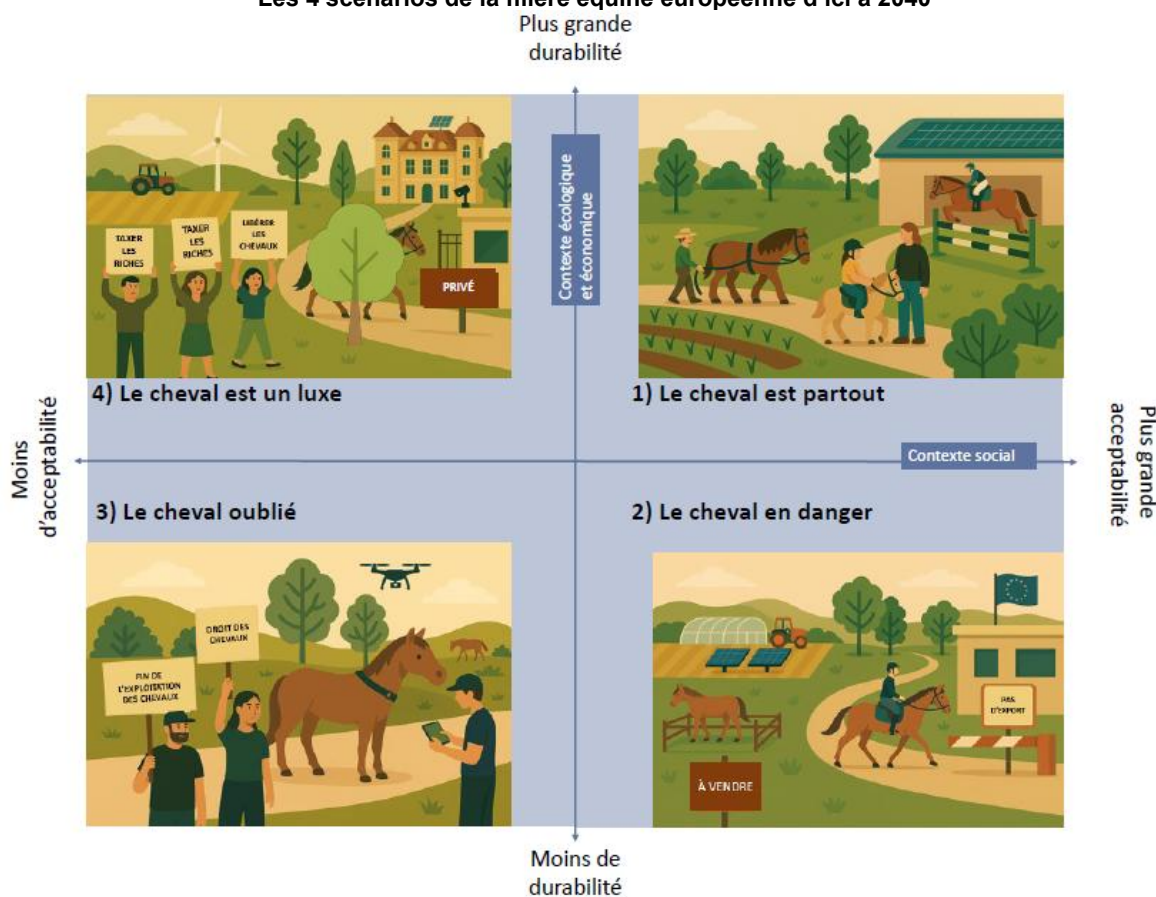
<https://www.quae.com/produit/1984/9782759241415/anatomie-d-une-crise-en-elevage-charolais>

Une prospective de la filière équine européenne d'ici à 2040

Un [webinaire](#), organisé par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), en janvier 2026, présentait une [prospectiv e européenne de la filière équine](#) à l'horizon 2040, réalisée par l'[European Horse Network](#) (EHN). Deux fiches, disponibles sur le site de l'IFCE, présentent les [tendances](#) et les [scénarios](#) qui en sont issus. La filière est en effet confrontée à de nombreux défis : attentes sociétales en matière de bien-être équin, changement climatique (ex. raréfaction de l'eau), pressions sur l'utilisation des terres, difficultés économiques, etc.

La prospective a débuté par un atelier réunissant des organisations membres de l'EHN (ex. associations équines nationales, instituts de recherche). Pour approfondir ces réflexions, des entretiens avec des personnalités investies sur les sujets équins ont été menés, et un questionnaire a été adressé à 45 acteurs de la filière dans 19 pays. Quatre scénarios d'avenir de la filière ont été construits (figure). Ils sont structurés selon deux axes rendant compte de la durabilité environnementale et économique des activités équines d'une part, et de l'acceptabilité sociale du cheval (utilisation, travail) d'autre part.

Les 4 scénarios de la filière équine européenne d'ici à 2040



Source : EHN

Dans le premier scénario (« Le cheval est partout »), outre les activités équestres classiques, de nouvelles utilisations se développent comme le *slow tourism* (ex. randonnées à cheval sur plusieurs jours) ou la thérapie assistée par les chevaux (équithérapie), entraînant l'apparition de nouveaux métiers. Les activités équestres sont bien acceptées par la société, malgré le changement climatique qui rend l'accès à l'eau plus difficile et induit une compétition entre différentes utilisations. Le développement de l'élevage de précision permet à la fois de mieux gérer l'énergie et la ressource en eau, de s'assurer du bien-être animal et de surveiller l'apparition d'une épizootie.

Le scénario « Le cheval en danger » se déroule dans un contexte difficile (bouleversements géopolitiques en Europe, changement climatique, etc.), où l'eau et le foncier agricole sont réservés aux productions alimentaires. Les échanges commerciaux sont limités ; l'export et le transport des animaux vivants sont réduits. Les compétitions équestres se raréfient et la pratique de l'équitation est mal perçue du fait des terres qu'elle mobilise. En revanche, le tourisme équestre et l'équithérapie sont en hausse car bénéfiques au bien-être et à la santé des humains.

Le scénario « Le cheval oublié » se situe dans un monde où les positions animalistes sont devenues dominantes. L'utilisation des chevaux est quasiment inexistante et ceux-ci sont relâchés dans une nature réensauvagée. L'équithérapie est la seule activité équine pratiquée car elle est mieux acceptée par l'opinion publique. Dans ces conditions, la filière disparaît et les savoirs correspondants sont oubliés.

Dans le dernier scénario (« Le cheval est un luxe »), les inégalités sociales sont importantes et posséder un cheval est un symbole de luxe. La filière se recentre sur un petit nombre de propriétaires fortunés et elle emploie une main-d'œuvre spécialisée autour d'un cheptel de petite taille.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : IFCE

<https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/economie-et-filiere/prospective-la-filiere-equine-europeenne-en-2040/>

Potentiel des macroalgues comme source de protéines alternatives en Europe

Malgré un marché mondial en forte croissance, le secteur européen des macroalgues reste très sous-développé par rapport à l'Asie, où la consommation d'algues est traditionnellement ancrée. Un article, publié en janvier 2026 dans le *Journal of Agriculture and Food Research*, explore le potentiel de cette source alternative de protéines en Europe, qui pourrait contribuer à répondre à une demande mondiale croissante. L'étude identifie les facteurs favorables et les freins au développement du marché européen des macroalgues (figure). Parmi les opportunités figure la faible intensivité en terre et en eau douce de cette culture et, parmi les freins, les coûts de production élevés et le manque de structuration de la chaîne d'approvisionnement.

En conclusion, les auteurs proposent six recommandations stratégiques à destination des pouvoirs publics et des acteurs de la filière : harmoniser la réglementation entre États membres, sensibiliser les consommateurs pour surmonter les réticences alimentaires à la consommation de nouveaux aliments, investir dans la recherche et le développement, renforcer l'intégration des chaînes d'approvisionnement, créer des plateformes de collaboration multipartites, et instaurer des incitations à la durabilité alignées sur la stratégie européenne d'économie bleue (ensemble des activités associées aux océans).

Freins et leviers au développement du marché des macroalgues alimentaires

PESTEL Dimension	Enablers	Inhibitors
Political	<ul style="list-style-type: none"> • EU Green Deal and Farm to Fork strategies. • National Blue Bioeconomy initiatives. • Certification schemes (e.g., ASC-MSC). 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragmented governance and biosecurity oversight. • Complex regulatory compliance. • Limited public funding for seaweed cultivation and education.
Economic	<ul style="list-style-type: none"> • Rising demand for sustainable proteins. • Potential for regional economic diversification and rural employment. • Increasing private investment. 	<ul style="list-style-type: none"> • High production and labour costs. • Low automation. • Competition from established Asian markets. • Limited scale efficiency.
Sociocultural	<ul style="list-style-type: none"> • Growing interest in healthy lifestyles and innovative gastronomy. • Recognition of nutritional benefits. • Potential for community development. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consumer neophobia (taste, texture). • Information gaps on uses and nutrition. • Uncertain social effects of automation in rural areas.
Technological	<ul style="list-style-type: none"> • Advances in automation improving quality and scalability. • Advances in controlled land-based cultivation. • Advances in pre-treatment technologies improving quality and scalability. 	<ul style="list-style-type: none"> • Underdeveloped supply chains. • Technological gaps in offshore farming and sensory optimisation. • Reliance on imported processing know-how.
Environmental	<ul style="list-style-type: none"> • Reduced land use and freshwater demand. • Carbon-sequestration potential. • Circular economy utilisation of biomass. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disease and biodiversity risks. • Uncertain carbon-balance efficiency. • High energy needs for macroalgae cultivation and drying.
Legal	<ul style="list-style-type: none"> • Progress in species recognition enabling commercialisation. • Evolving EU food-safety frameworks. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lack of EU-wide harmonisation. • Unclear novel-food status. • Inconsistent labelling and contaminant regulation.

Source : *Journal of Agriculture and Food Research*

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

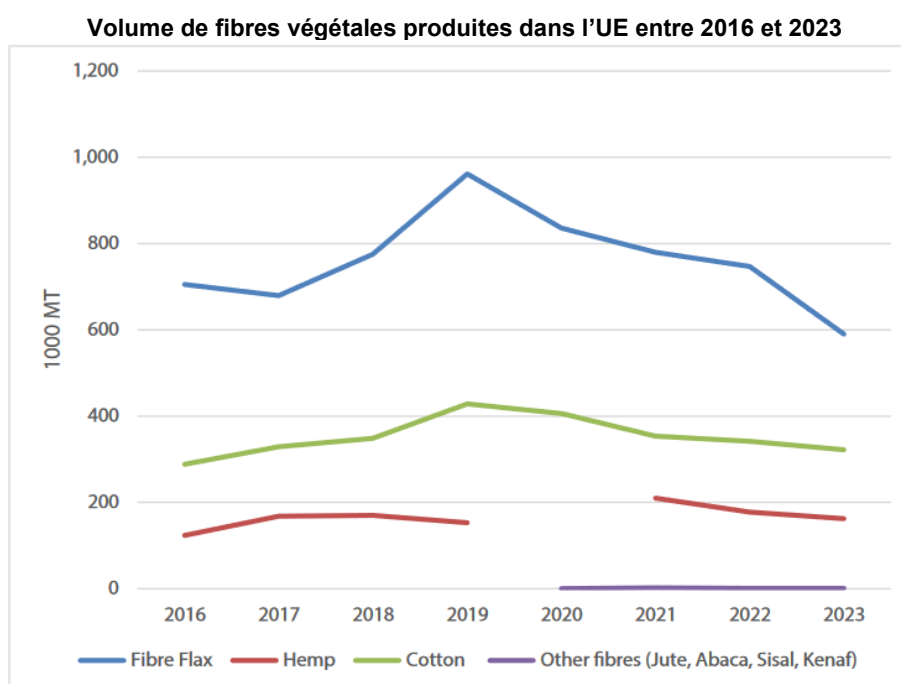
Source : *Journal of Agriculture and Food Research*
<https://doi.org/10.1016/j.jafr.2025.102539>

BIOÉCONOMIE

Contribution des fibres végétales à la bioéconomie européenne

Le Centre international de recherche forestière (CIFOR) et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF) ont publié, fin 2025, un rapport consacré aux fibres végétales (ex. coton, chanvre, lin) autres que le bois. Ces matières premières renouvelables présentent des avantages environnementaux par rapport aux fibres fossiles et minérales (ex. polyester, laine minérale), notamment en matière d'empreinte carbone, de biodégradabilité et de services écosystémiques, et peuvent les remplacer dans certains cas. Elles permettent aussi de valoriser des résidus agricoles et sylvicoles. De plus, certaines de ces cultures (ex. miscanthus, kénaf) peuvent être produites sur des terres relativement pauvres ou dégradées. Le rapport dresse un état des lieux de la production et des usages de ces fibres végétales dans l'Union européenne (UE).

En 2023, l'UE a produit 1,5 million de tonnes (MT) de fibres végétales, principalement du lin (590 MT) et du coton (440 MT). La France est le premier producteur de lin (83 %) et de chanvre (76 %) de l'UE, la Grèce est le principal producteur de coton (87 %), tandis que la Bulgarie concentre plus de la moitié de la production de jute, abaca, sisal et kénaf (figure). Depuis 2020, la production de fibres a stagné ou baissé, ce qui pourrait être attribué aux perturbations récentes du commerce international (ex. Covid). Les débouchés industriels restent toutefois peu développés. Les fibres végétales ne représentent que 9 % du marché européen de l'isolation biosourcée (contre 48 % pour le bois). Dans le textile, 25 % du coton sont transformés dans l'UE, le reste étant exporté puis réimporté sous forme de produits finis. Enfin, les fibres végétales comptent pour moins de 1 % de la production de pâte à papier, un segment susceptible de croître dans un contexte de hausse du prix du bois.



Source : CIFOR-ICRAF

Lecture : en bleu le lin, en rouge le chanvre, en vert le coton et en violet les autres fibres.

Sur le plan économique, les fibres ne sont pas toutes aussi compétitives (figure). Les prix de vente du lin, de la fibre de roseau et de la fibre de massette sont les plus élevés, tandis que ceux du miscanthus, du kénaf et du chanvre leur permettent d'être compétitifs face à leurs alternatives fossiles et minérales. La substitution est néanmoins difficile : les fibres végétales

doivent faire leurs preuves sur le plan technique et les étapes de transformation supplémentaires peuvent augmenter les coûts.

Prix de marché moyen pour les fibres végétales et certains matériaux conventionnels

Fibre/material	Price range (EUR/kg)	Sources
Plant fibres		
Flax (scutched long fibres)	1.9 – 9	Range 2020–2024 (Luca Sazzini 2024)
Reed (bundles)	3.6 – 3.9	General average (Becker et al. 2020)
Cattail stem and seed fibres (raw material)	0.1 – 3	General average (internal information)
Hemp (decorticated long fibres)	1 – 2.1	General average, internal information
Miscanthus (bulk biomass)	0.07 – 1.4	General average (Winkler et al. 2020)
Cotton	0.4 – 0.8	Range 2020–2024
Kenaf	0.4 – 0.5	General average (Austin et al. 2024)
Nettle	–	Not available
Wheat straw	–	Not available
Rice straw	–	Not available
Conventional fibre materials		
Carbon fibre	8 – 15	General average, internal information
Glass fibre	0.5 – 2	General average, internal information
Polyester	0.8 – 1.5	Range 2020–2024 (Business AnalytiQ 2025)
Mineral wool	1 – 1.4	General average (Global Trade Mag 2020)
Wood pulp	0.8 – 1.4	Range 2020–2024 (Mintec 2024)

Source : CIFOR-ICRAF

Lecture : lin (*flax*), roseau (*reed*), fibres de tige et de rainne de roseau (*cattail stem and seed fibres*), chanvre (*hemp*), ortie (*nettle*).

Afin de développer le marché des fibres végétales, les auteurs recommandent d'encourager la collaboration entre agriculteurs (ex. coopératives) afin de regrouper la production, et de soutenir la recherche appliquée sur les systèmes de culture à l'échelle régionale (lin en Europe du Nord). Ils proposent aussi de valoriser économiquement les externalités positives des pratiques agricoles (biodiversité, carbone, etc.) et d'établir des normes d'homologation spécifiques pour les matériaux à base de fibres, dans certains secteurs clés.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

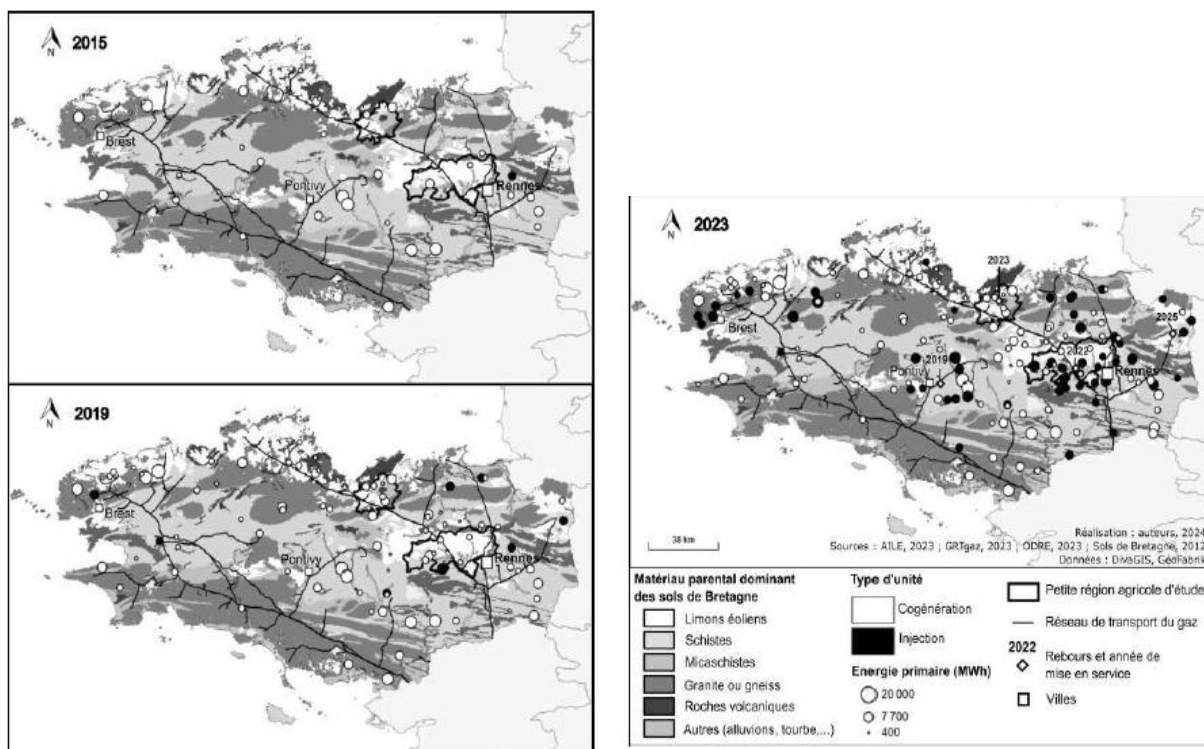
Source : CIFOR-ICRAF

<https://doi.org/10.17528/cifor-icraf/009403>

Soutien à la méthanisation et différenciation des exploitations agricoles en Bretagne

Paru en décembre 2025 dans les *Annales de géographie*, un article d'I. Réguer et N. Garambois (AgroParisTech) étudie les effets des politiques de soutien à la filière biogaz sur l'agriculture bretonne. La région est passée de 4 unités de méthanisation en 2010 à 190 en 2023 (figure), une progression encouragée par l'évolution des aides publiques. Au début des années 2010, le cadre national privilégiait la cogénération pour diversifier les revenus et chauffer les bâtiments d'élevage. À partir de 2018, l'objectif de souveraineté énergétique a orienté les soutiens vers l'injection de biométhane. Ce tournant imposait des raccordements au réseau gazier et des investissements importants, dépassant souvent les 3 millions d'euros par installation.

Évolution de l'implantation des méthaniseurs en Bretagne (2015-2023)



Source : *Annales de géographie*

Ce développement n'a pas été uniforme. Les unités en injection se sont concentrées sur les sols à haut potentiel agronomique, favorisant une biomasse abondante. D'un point de vue socio-économique, la méthanisation ne concerne que 1 à 2 % des exploitations, les plus grandes et les mieux dotées en capital (plus de 100 ha et 100 vaches). Les inégalités de revenus se creusent, avec dans certains cas une « captation de richesse » au détriment d'agriculteurs du voisinage. Les auteures donnent l'exemple des plus grandes unités qui, pour assurer la continuité de leur fonctionnement, s'approvisionnent auprès de tiers non-copropriétaires. Ceux-ci fournissent des matières très méthanogènes (notamment des fumiers) contribuant à 30 % de la production de méthane. Pourtant, ils ne perçoivent que 15 à 20 % de la valeur ajoutée nette.

L'installation d'une unité transforme profondément le fonctionnement des fermes. Pour maximiser la collecte des effluents, les éleveurs passent quasi systématiquement au zéro-pâturage dès la mise en service. L'assolement est également modifié. Les surfaces en maïs ensilé augmentent, au détriment des prairies et des céréales. Pour compenser la surcharge de travail, les itinéraires techniques sont simplifiés et l'abandon du labour s'accompagne d'une utilisation accrue des herbicides. Ces effets sociaux et spatiaux ont conduit le Conseil régional de la Bretagne à réorienter ses subventions. Il restreint aujourd'hui ses aides aux études de faisabilité et aux petites unités, préférant subventionner l'installation de nouveaux agriculteurs.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Annales de géographie*
<https://doi.org/10.3917/ag.766.0005>

ÉCONOMIE DES ZONES DE MONTAGNE

Prospective à l'horizon 2050 de l'économie des zones de montagne en Europe

Un article scientifique paru en janvier 2026 dans *Regional Environmental Change* présente les résultats d'une prospective participative explorant les futurs probables, d'ici à 2050, des régions de montagne européennes. 22 études de cas ont été menées dans 15 pays, couvrant une grande diversité géographique, des massifs de haute altitude (ex. Alpes, Carpates) aux montagnes littorales ou de basse altitude (ex. Alpes dinariques des Balkans).

L'étude se concentre sur trois ensembles de chaînes de valeur : celles des produits d'origine animale (viande ovine de la Vallée de la Drôme, fromage de la Cordillère centrale du Portugal, miel des Carpates slovaques, etc.), des produits d'origine végétale (farine de châtaigne corse, whisky des *highlands* écossais, etc.), et des services agroécologiques et touristiques (écotourisme certifié des Carpates en Roumanie, etc.). Lors de trois ateliers participatifs, 8 à 12 représentants des parties prenantes de la région (acteurs publics, producteurs agricoles, industriels, chercheurs, ONG, etc.) ont identifié quatre forces majeures pouvant influencer l'avenir de ces chaînes de valeur : le changement climatique, la démographie, les dynamiques de marché, le tourisme. Sur cette base, quatre scénarios prospectifs ont été construits et discutés dans chaque région (figure).

Quatre scénarios co-construits pour imaginer le futur des Alpes suisses



Source : *Regional Environmental Change*

Lecture : les ateliers participatifs menés dans les Alpes suisses ont abouti à 4 scénarios : « Tous dans le même bateau » ; « Coopération et diversité » ; « Notre génération avant tout » ; « Notre pays avant tout ». Ceux-ci sont répartis selon deux axes, qui identifient deux incertitudes structurantes : la politique agricole sur l'axe horizontal (logique de maximisation de la production ou de conservation des ressources naturelles) et le rapport à la société sur l'axe vertical (consommation et production responsables vs intérêts nationaux « égoïstes »).

Les scénarios ont été synthétisés selon quatre « archétypes » (figure), qui éclairent les vulnérabilités de chaque territoire et les effets à long terme des trajectoires de développement. L'archétype « économie » se fonde sur une croissance économique durable avec des trajectoires agricoles alliant gains de productivité, compétitivité et agroécologie, comme la « Biovallée » dans la Drôme. L'archétype « connaissance et innovation » mise sur le développement technologique et les savoirs pour surmonter les contraintes montagnardes (ex.

adaptation et innovation dans la production de fromage des Apennins centraux en Italie). L'archétype « nature » privilégie la préservation des écosystèmes (ex. culture du caroubier de la montagne crétoise comme levier d'atténuation des changements climatiques et de gestion du paysage). Enfin, l'archétype « niche et diversification » promeut des marchés spécifiques et des activités diversifiées pour accroître les revenus des agriculteurs et leur autonomie (ex. revitalisation des céréales anciennes des Alpes suisses).

Répartition des 22 régions de montagne étudiées selon les quatre archétypes identifiés

<i>Country</i>	<i>Study case</i>	<i>Archetype</i>
France	Drome Valley	Economy
Italy	Eastern Alps	
Portugal	Cordillera Central	
Portugal	Maciço Noroeste	
Serbia	Dinaric Mountains	
Spain	Betic Systems	
Spain	Sierra Morena	
Spain	Spanish Pyrenees	
Switzerland	Swiss Jura	
Turkey	Beydaglari	
Scotland	Highlands and Islands	
Hungary	Transdanubian Mountains	Knowledge & Innovation
Italy	Central Apennines	
Austria	Austrian Alps	Nature
Czechia	Sumava-Cesky Les	
Slovakia	Slovak Carpathian Mountains	
France	Corsica	
Greece	Crete	
Italy	Northern Apennines	
North Macedonia	Maleshevski Mountains	Niche & Diversification
Romania	Southern Romanian Carpathian Mountains	
Switzerland	Swiss Alps	

Source : *Regional Environmental Change*

En France, dans la Drôme, l'agriculture biologique et les circuits courts apparaissent comme des leviers de croissance durable face au dépeuplement, tandis qu'en Corse la châtaigne protège les écosystèmes contre les futurs stress climatiques tout en générant des revenus.

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : *Regional Environmental Change*
<https://doi.org/10.1007/s10113-025-02454-1>

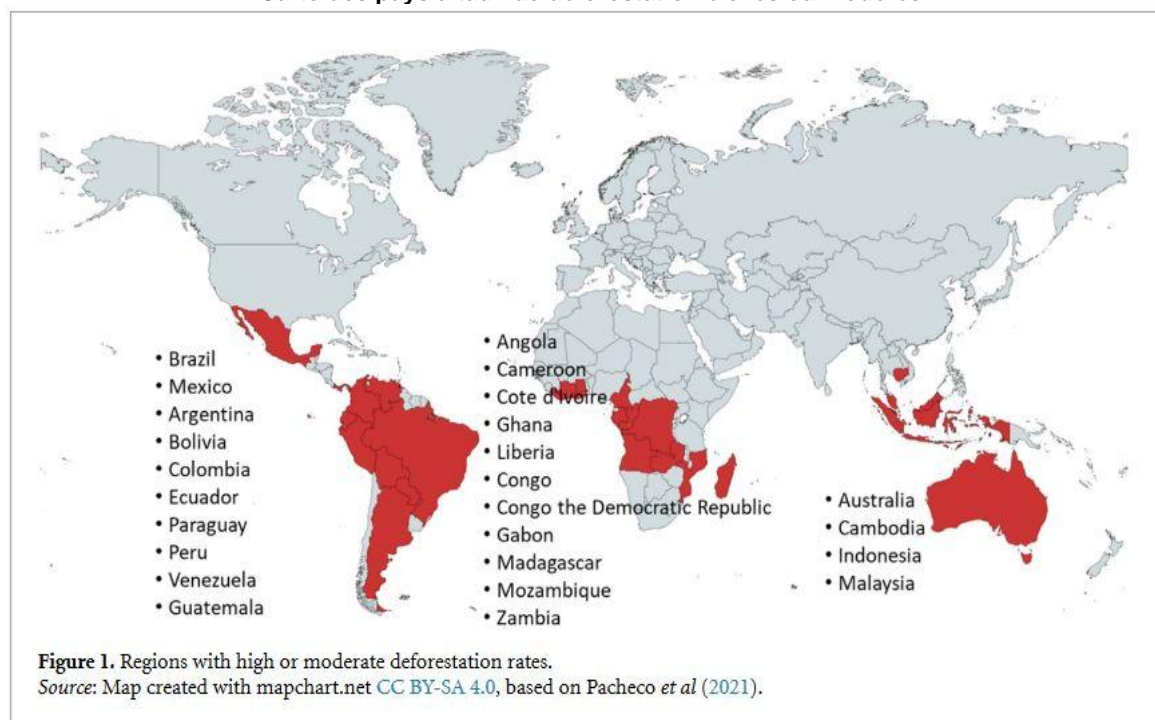
COMMERCE INTERNATIONAL

Conséquences du règlement sur la déforestation importée d'ici à 2034

Un article scientifique paru dans *Environmental Research Letters* analyse les effets d'instruments de marché destinés à limiter le commerce de produits liés à la déforestation (soja, viande bovine, certains bois). Les auteurs modélisent ces interventions sous la forme d'équivalents de droits de douane à l'importation de 150 %, représentant les effets combinés d'une législation similaire au [Règlement sur la déforestation importée de l'Union européenne](#) (UE) (interdictions, traçabilité, coûts de conformité, etc.).

Deux types de scénarios sont modélisés, selon que les mesures sont appliquées à l'échelle mondiale ou à celle de l'UE. Les exportations des pays à taux de déforestation élevés (figure) seraient réduites, notamment pour les oléagineux, les huiles végétales et le papier. Cela conduirait à des opportunités d'exportation dans d'autres régions (États-Unis, Canada), mais aussi à des risques de dégradation des écosystèmes. Pour ces mêmes produits, la production européenne augmenterait d'ici à 2034, jusqu'à +33,7 % pour les huiles végétales. Tous les scénarios entraîneraient une hausse des surfaces de forêts non gérées, jusqu'à 14,5 millions d'hectares pour un règlement appliqué par l'ensemble des pays de la planète. Néanmoins, ce gain serait annulé par des pertes de forêts gérées converties vers d'autres usages, notamment agricoles. L'article met enfin en lumière l'impact modéré, tant sur la déforestation que sur les marchés agricoles, d'une régulation implémentée uniquement par l'UE.

Carte des pays à taux de déforestation élevés ou modérés



Source : *Environmental Research Letters*

Miguel Rivière, Cente d'études et de prospective

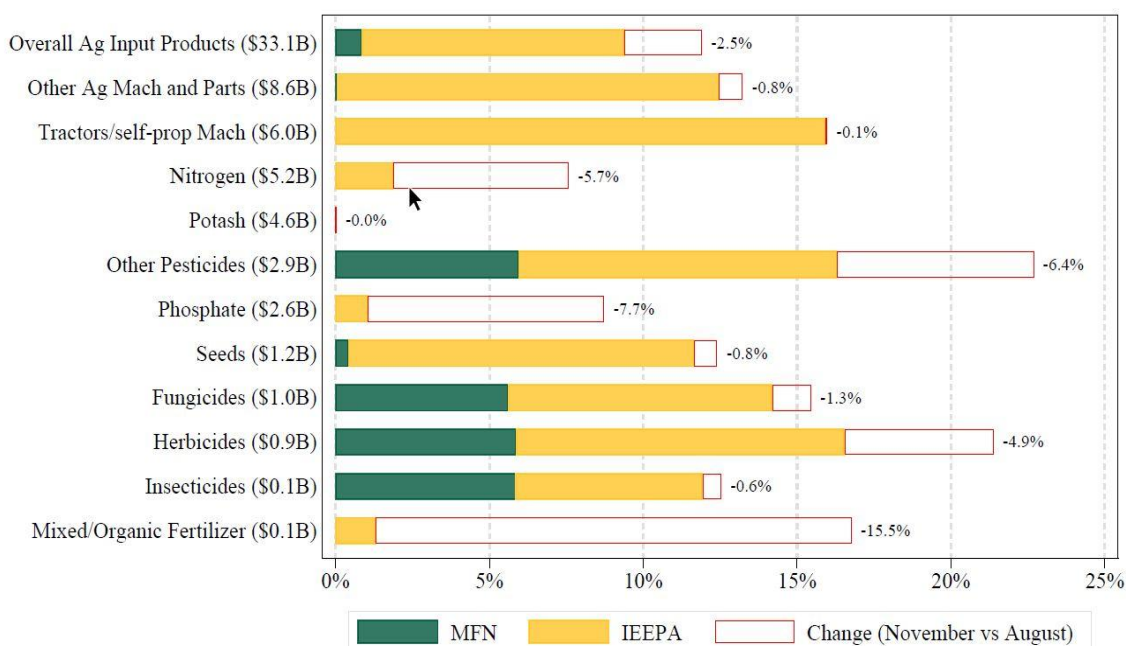
Source : *Environmental Research Letters*
<https://doi.org/10.1088/1748-9326/ae2f71>

Évolution des droits de douane aux États-Unis

Dans une note publiée en décembre 2025, le Center for Agricultural Studies and Trade Policy analyse la politique commerciale des États-Unis en matière d'intrants agricoles et de produits alimentaires. Comme pour de nombreuses autres marchandises, de nouveaux droits de douane ont été appliqués à ces importations, début 2025. Cependant, les auteurs montrent que la plupart d'entre eux ont bénéficié, à la fin de cette même année, d'exemptions destinées à limiter la hausse des prix pour les entreprises et les consommateurs étasuniens. En outre, de nombreux accords commerciaux bilatéraux ont été conclus par les États-Unis ces derniers mois. Entre août et novembre 2025, le droit de douane effectif sur les intrants agricoles est passé de 11 à 9 % (figure), et celui sur les importations alimentaires de 15 à 8,9 %. La Cour suprême étasunienne doit se prononcer début 2026 sur la constitutionnalité des droits de douane initialement imposés, et elle pourrait décider d'en supprimer tout ou partie. Les auteurs estiment que ces mesures tarifaires n'ont eu finalement que peu d'effets sur les importations d'intrants et de produits alimentaires.

Évolution des droits de douane sur les intrants agricoles entre 2024 et 2025

New Effective Tariffs on Ag Inputs Drop to 9%, with the Largest Cuts in Fertilizer.



Source : Center for Agricultural Studies and Trade Policy

Lecture : la partie verte de l'histogramme représente les droits de douane en vigueur avant 2024 (droits de douane de la nation la plus favorisée (NPF, ou MFN en anglais)), la partie jaune les droits supplémentaires imposés par l'administration Trump en 2025 en vertu de l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA), et la partie blanche les éventuelles exemptions ou diminutions des droits décidés à la fin 2025.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : Center for Agricultural Studies and Trade Policy

<https://doi.org/10.22004/ag.econ.364771>

POLITIQUES AGRICOLES

Stratégie chinoise de stockage agricole et alimentaire

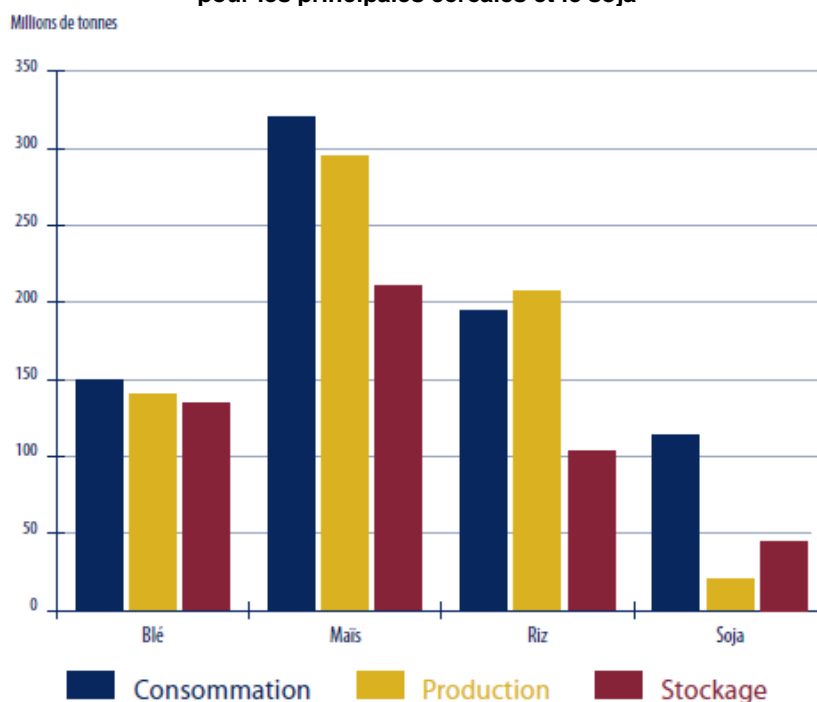
Dans une note publiée en janvier 2026 par l'Institut Montaigne, P. Pinhas s'intéresse à la politique chinoise en matière de stockage. L'analyse porte sur les produits agricoles et alimentaires, mais aussi sur les produits énergétiques fossiles, ainsi que les métaux et minéraux.

La politique de stockage de la Chine a bénéficié d'un budget de 16,7 milliards d'euros en 2025, en hausse de 6 % par rapport à celui de l'année précédente. Pour les seuls stocks alimentaires, l'enveloppe dédiée est près de vingt fois supérieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE.

La constitution de réserves de produits agricoles et alimentaires est vue comme une nécessité par les pouvoirs publics chinois, le pays étant agro-importateur net depuis 2004. Cette politique vise à préserver des intérêts défensifs, en permettant au pays de faire face à un éventuel blocus, à des aléas climatiques, des tensions sur les marchés internationaux, etc. Elle diffère de la stratégie mise en œuvre pour le stockage des métaux et minéraux, notamment des terres rares, qui poursuit des intérêts plus offensifs : influence voire manipulation des prix mondiaux, soutien à l'industrie nationale en absorbant les invendus lors des périodes de ralentissement économique, etc.

Le volume des stocks agricoles chinois fait l'objet de nombreuses interrogations, les autorités entretenant une opacité assumée. Elles se bornent à affirmer que les réserves de maïs et de riz seraient en mesure de couvrir les besoins alimentaires du pays pour plus d'un an, ce qui paraît surestimé (figure). Au-delà des volumes, la qualité du stockage a longtemps fait défaut, une part importante des denrées stockées s'avérant *in fine* impropres à la consommation humaine. Cependant, des investissements colossaux ont été réalisés dans les infrastructures et le taux de perte serait passé de 8 % il y a dix ans à 1 % aujourd'hui.

Estimation des niveaux de production, de consommation et de stockage de la Chine pour les principales céréales et le soja



Note : les données pour la consommation et le stockage de maïs, de blé, de riz et de soja sont pour 2024.

Source : Institut Montaigne

En conclusion, l'auteur tire plusieurs enseignements du cas chinois, pour la France et l'Union européenne, quelques mois après que celle-ci a publié sa feuille de route visant à renforcer le stockage stratégique. Pour lui, cette politique doit s'appuyer sur une identification précise des besoins et sur leur hiérarchisation. Elle doit aussi disposer d'une gouvernance claire, et mobiliser des financements innovants pour que les pouvoirs publics ne soient pas les seuls à supporter le coût du stockage.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : Institut Montaigne

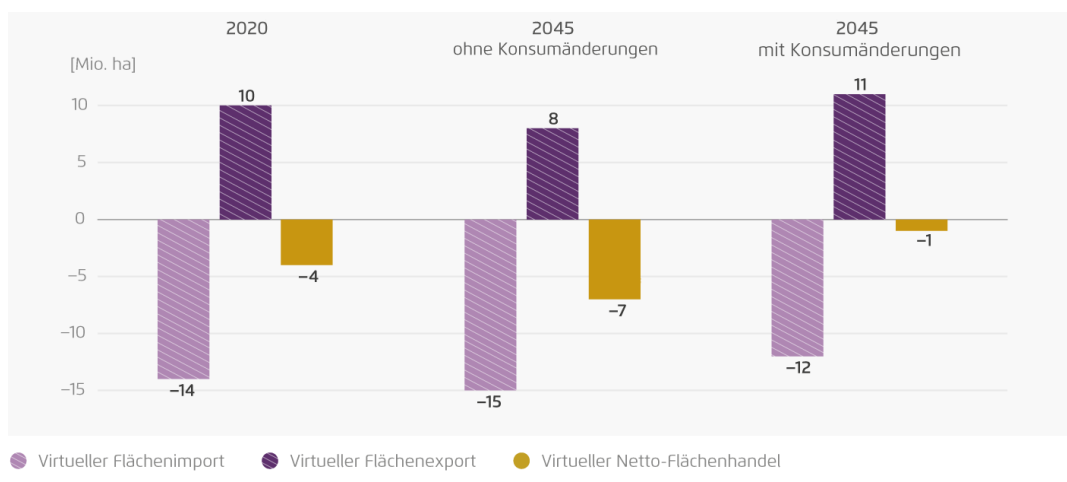
<https://www.institutmontaigne.org/publications/stocks-chinois-securite-nationale-influence-mondiale>

Autonomie stratégique du secteur agricole allemand : un scénario prospectif d'ici à 2045

Dans un contexte d'incertitudes géopolitiques, le *think tank* allemand [Agora Agrar](#) a publié, en janvier 2026, un [scénario](#) d'autonomie stratégique de l'Allemagne en matière agricole à l'horizon 2045. Il modélise une trajectoire qui permettrait au système alimentaire allemand de réduire sa dépendance aux importations (fourrages, viande de bœuf et de volaille, œufs, oléagineux, etc.) et d'assurer la sécurité alimentaire nationale, tout en respectant les objectifs climatiques et environnementaux (neutralité climatique, etc.).

Dans les vingt prochaines années, les importations agricoles nettes de l'Allemagne pourraient passer de 4 millions à 1 million d'hectares de surfaces virtuelles (équivalents de surfaces utilisées à l'étranger pour leur production) (figure). Cette baisse serait notamment due à une réduction des importations d'aliments pour animaux et d'oléagineux, et à une hausse des exportations nettes de produits laitiers et de céréales. La balance commerciale allemande s'améliorerait légèrement pour les œufs, la viande de volaille et de bœuf. La moindre dépendance aux importations reposerait sur une production de biomasse accrue (ex. légumineuses, fruits et légumes, arbres à croissance rapide).

Bilan des échanges de surfaces agricoles virtuelles allemandes pour les produits agricoles, en 2020 et en 2045



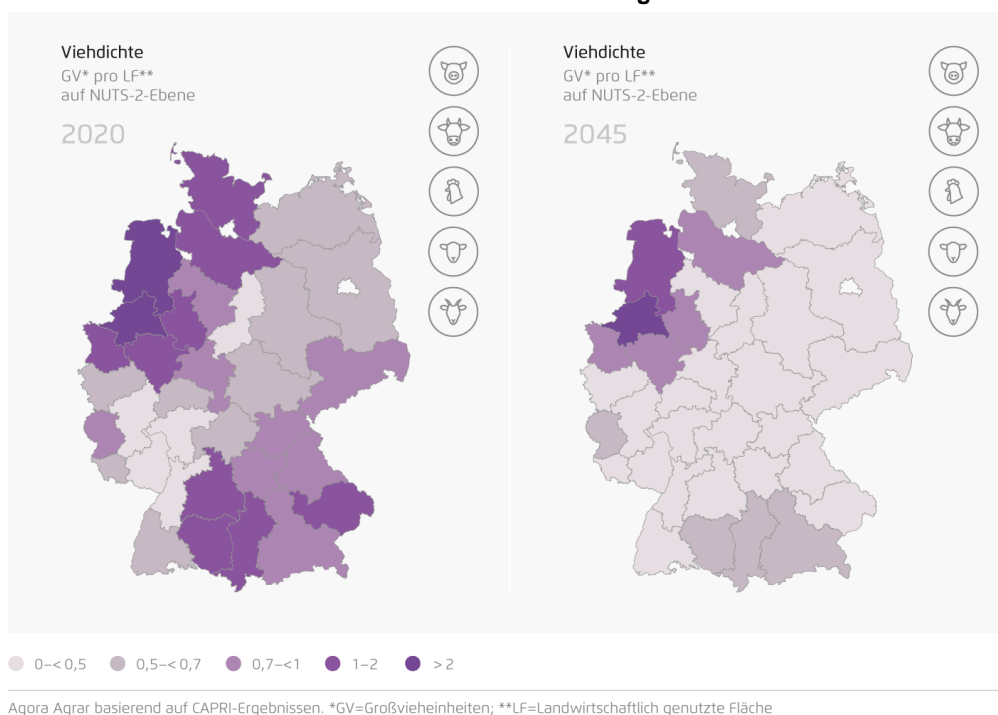
Source : Agora Agrar

Lecture : les barres mauves représentent les surfaces virtuelles importées (c'est-à-dire les importations allemandes de produits agricoles, exprimées en équivalents de surfaces utilisées à l'étranger pour leur production) ; les barres violettes les surfaces virtuelles exportées ; les barres jaunes les échanges nets qui en résultent (exprimés en surfaces virtuelles). L'histogramme central correspond au bilan des échanges agricoles en 2045, sans changements de la consommation allemande, tandis que l'histogramme de droite correspond aux évolutions des échanges avec modification de la consommation.

Ce scénario repose sur deux moteurs principaux : l'alimentation et la bioéconomie. Il suppose une réduction de moitié de la consommation de produits d'origine animale, mais aussi du gaspillage alimentaire d'ici à 2045. Il implique par ailleurs une hausse de 10 % de l'utilisation de biomasse pour les matériaux de construction, les composés chimiques et le biogaz.

D'ici à 2045, les émissions agricoles allemandes baisseraient de 60 %. Celles liées à l'élevage et aux engrais minéraux diminueraient de 68 % et 38 % respectivement, tandis que les pertes d'azote seraient réduites de moitié (figure). Le puits de carbone agricole de l'Allemagne augmenterait de 20 à 49 MtCO₂e en 2045 grâce au reboisement, à l'utilisation matérielle de la biomasse, à l'accroissement des haies et à la réhumidification des tourbières. La bioéconomie offrirait par ailleurs des sources de revenus supplémentaires et plus diversifiées pour les agriculteurs.

Évolution de la densité de bétail en Allemagne entre 2020 et 2045



Source : Agora Agrar

Lecture : les régions allemandes en violet foncé correspondent à une densité de bétail supérieure à 2 unités de gros bétail par unité de surface agricole utilisée. Les régions les plus claires correspondent à une densité inférieure à 0,5 unité. En moyenne, la densité du bétail diminue environ de moitié dans le scénario élaboré, d'ici à 2045.

Pour advenir, ce scénario nécessiterait des politiques incitant à l'utilisation non-alimentaire de la biomasse (quotas, soutien à l'investissement, etc.) et à la production de biogaz. Il serait également favorisé par la mise en œuvre de politiques alimentaires telles qu'un programme fédéral interministériel pour la restauration collective dans les crèches et les écoles. Enfin, les auteurs proposent un système de *benchmarking* pour comparer les performances environnementales des exploitations et rémunérer les pratiques les plus durables.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Agora Agrar

https://www.agora-agrar.de/fileadmin/Projects/2025/2025-01_DE-Studie_Agrar/AGR_392_Studie_Zukunft-Landnutzung-Ernaehrung_WEB.pdf

Politique agricole et climatique danoise

Un article paru en décembre 2025 dans *EuroChoices* se penche sur la composante agricole de l'« accord tripartite vert » danois. Adopté par le Parlement à l'automne 2024, il a été conclu, au préalable, entre les pouvoirs publics (gouvernement, collectivités locales), la Société danoise pour la conservation de la nature, et les représentants professionnels (Conseil de l'agriculture et de l'alimentation, principal syndicat agricole). Ses mesures visent à remédier aux impacts environnementaux négatifs (changement climatique, eutrophisation, dégradation des habitats naturels et des ressources d'eau potable) de l'agriculture danoise. Cette dernière est très intensive : 90 % de la SAU sont des terres arables, et les productions porcine et laitière sont très développées.

La première mesure est une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des porcs et des bovins. Appliquée aux processus biologiques, c'est une première mondiale. Une fois la réduction forfaitaire appliquée (60 % des émissions moyennes de ces espèces exemptées), son montant s'élèvera à 16 € / tonne de CO₂e en 2030 et atteindra 40 € en 2035 (contre 100 € dans le secteur industriel).

La seconde mesure consiste en un vaste programme de reconversion de terres agricoles, *a minima* 15 % de la SAU. Il est ainsi prévu de réhumidifier 140 000 ha de zones humides asséchées (figure) et de boiser 250 000 ha. L'identification des terres concernées et la planification des rachats seront effectuées à l'échelle de 23 bassins versants, avec un schéma de « gouvernance tripartite locale » calqué sur le national. Les agriculteurs devraient être enclins à participer à la phase volontaire du programme, si la compensation financière est suffisante. Ils y seront par ailleurs fortement incités si les objectifs de réduction des émissions de GES et de lixiviation des nitrates ne sont pas atteints. Dans ce cas, il est en effet envisagé une réglementation stricte sur l'azote à compter de 2027 et une taxe sur les zones humides encore en culture en 2028.

Champs cultivés en zone côtière, après drainage d'anciens marais salants qui pourraient être convertis en prairies extensives



Source : *EuroChoices*

Pour finir, les auteurs identifient trois défis pour les municipalités. Le premier concerne le niveau de ressources financières à mobiliser, alors que 7 milliards d'euros sont à ce jour disponibles, dont un peu plus d'un milliard provenant d'une fondation privée. Même si des cofinancements européens sont escomptés, l'enveloppe globale paraît encore insuffisante face au prix moyen des terres (27 000 € / ha). Le deuxième défi, temporel, est que les échéances fixées à 2030 pour la restauration des zones humides, et à 2045 pour l'afforestation, semblent trop rapprochées au regard des étapes à franchir : accords à conclure avec les agriculteurs, volume considérable de plants à se procurer, etc. Enfin, la planification collective pour identifier les vastes zones à convertir, qui généreront un maximum de co-bénéfices, est un défi majeur. Des expériences pilotes conclusives pourraient utilement servir d'exemple.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : *EuroChoices*

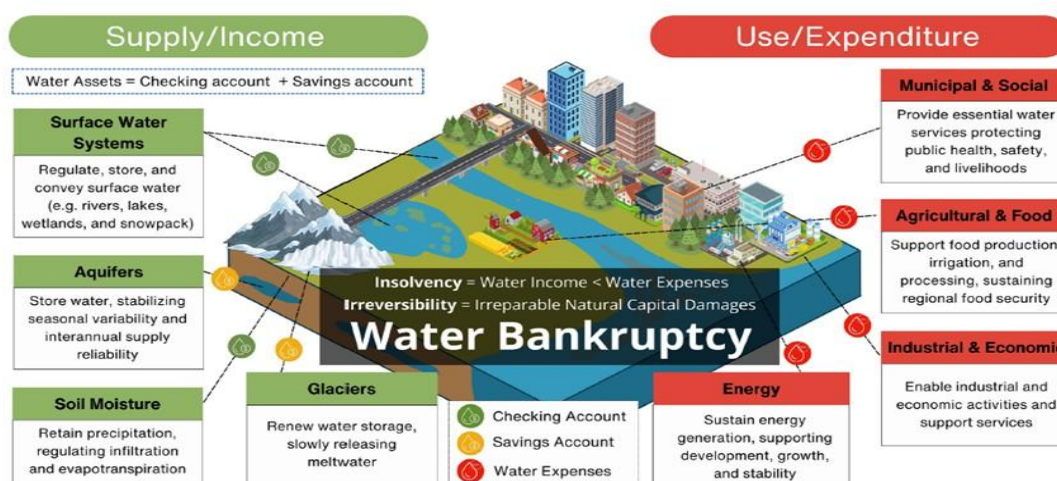
<https://dx.doi.org/10.1111/1746-692x.70017>

RESSOURCE EN EAU, CHANGEMENT CLIMATIQUE

« Faillite hydrique » à l'échelle mondiale : état des lieux et actions à entreprendre

À l'approche des conférences des Nations unies sur l'eau de 2026 et 2028, l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'université des Nations unies (UNU INWEH) a publié, en janvier 2026, un rapport intitulé *Faillite mondiale hydrique. Vivre au-delà de nos moyens hydrologiques dans l'ère post-crise*. Il explique en quoi les concepts de « stress hydrique » (pression élevée mais réversible sur la ressource) ou même de « crise de l'eau » (chocs aigus mais limités dans le temps) ne permettent plus de qualifier de façon adéquate la situation mondiale. Il justifie le recours au concept de « faillite hydrique » (figure) par l'épuisement du capital naturel et le franchissement de points de bascule critiques. Les dommages accumulés ont compromis la capacité du système à se rétablir. Selon le rapport, poser le diagnostic en ces termes est nécessaire pour identifier les actions à entreprendre.

Composantes du système hydrique affectées par la faillite hydrique



Source : UNU INWEH

Cinq principes fondamentaux pour guider l'action sont développés : ne pas minimiser la situation et avoir une communication transparente ; prioriser les mesures qui permettent de prévenir tout nouveau dommage irréversible ; revoir en profondeur l'allocation des droits et les usages prioritaires au regard des ressources réduites et dégradées ; protéger les plus vulnérables (éleveurs pastoraux, petits agriculteurs, etc.) et répartir les pertes inévitables le plus justement possible ; rendre les institutions agiles, capables de s'adapter à l'évolution permanente du système hydrique.

Pour le secteur agricole plus spécifiquement, lorsque les surfaces irriguées, les types de cultures ou les modèles de production sont incompatibles avec les capacités de la ressource, les auteurs soulignent que les gains incrémentaux d'efficacité sont insuffisants (des effets rebonds peuvent d'ailleurs aggraver la situation). L'évolution des systèmes de production, progressive et soutenue par les pouvoirs publics, devient une nécessité. Dans ces zones, ils recommandent également de diversifier les revenus, hors secteur agricole, et plus largement de coordonner la nécessaire « réforme de l'eau » avec les politiques commerciales et de sécurité alimentaire.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

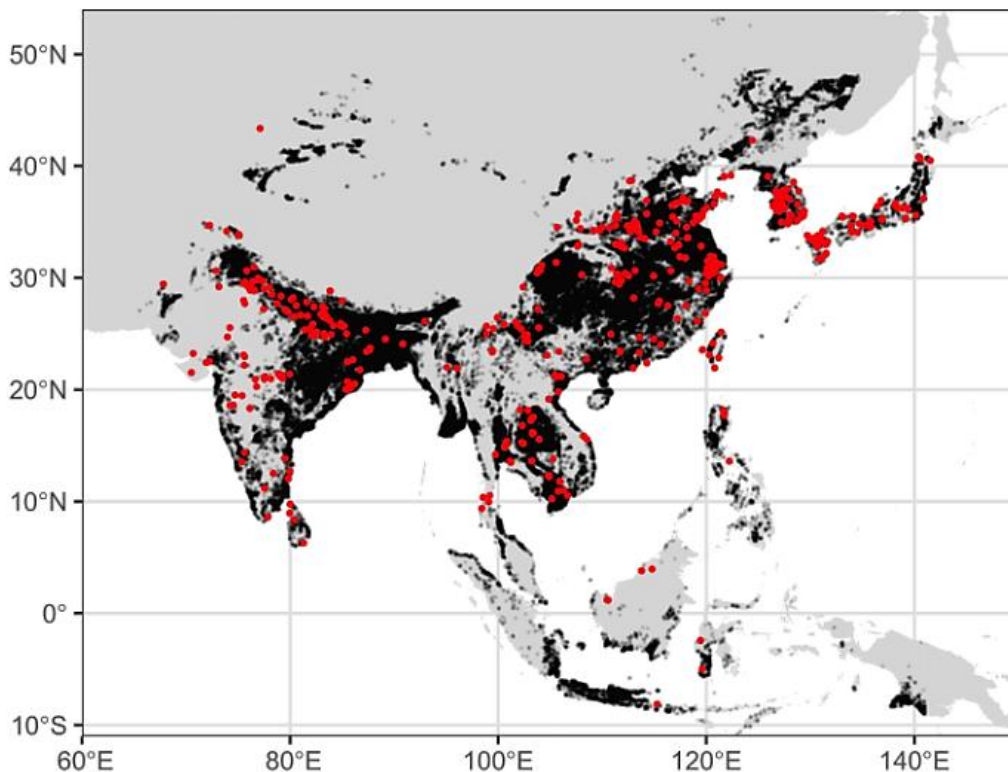
Source : Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'université des Nations unies (UNU INWEH)

<https://unu.edu/inweh/news/world-enters-era-of-global-water-bankruptcy>

Anticiper l'avenir de la culture du riz à l'horizon 2100

Un article scientifique, publié en décembre 2025 dans *Communications Earth & Environment*, analyse les limites thermiques actuelles et futures de la culture du riz en Asie. Pour cela, les auteurs combinent données archéologiques, relevés des conditions météorologiques actuelles et projections climatiques jusqu'en 2100. Ils montrent que, malgré des milliers d'années de diversification génétique, la culture du riz est restée confinée dans une niche climatique dont la température dépasse rarement 28 °C (figure). Ces limites devraient être largement franchies d'ici à 2100 : les surfaces cultivées dépassant ce seuil pourraient être multipliées par trente. Cette évolution menacerait tout particulièrement la sécurité alimentaire des populations asiatiques, fortement dépendantes du riz.

Extensions actuelle et passée de la zone de culture du riz en Asie du Sud et du Sud-Est



Lecture : cette carte représente l'étendue des rizières en Asie (en noir) et la localisation des sites archéologiques datant de l'Holocène (-9000 à -3000), où des preuves de culture du riz ont été établies (en rouge).

Les auteurs identifient plusieurs obstacles à l'adaptation des cultures rizicoles. Le déplacement de la production vers des régions plus fraîches au nord pourrait ne pas suffire à compenser les pertes productives. L'évolution du climat étant bien plus rapide que les capacités d'adaptation historique des graminées, ils appellent à davantage de coopération internationale pour développer rapidement des variétés capables de résister au stress thermique extrême (ex. floraison précoce pour éviter les pics de chaleur).

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

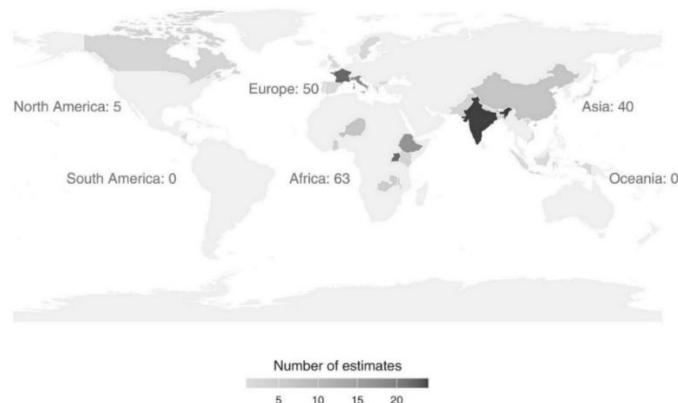
Source : *Communications Earth & Environment*
<https://doi.org/10.1038/s43247-025-03108-0>

AGRONOMIE, DIVERSIFICATION DES CULTURES

Diversité des cultures et productivité agricole

Une méta-analyse parue en janvier 2026 dans l'*American Journal of Agricultural Economics* fait une synthèse de 52 études scientifiques évaluant l'effet de la diversité des cultures sur la productivité agricole, en conditions réelles, principalement en Afrique, Asie et Europe (figure). La quasi-totalité des études estiment un effet positif, avec en moyenne une augmentation de 0,75 % de la productivité pour 1 % d'augmentation de la diversité. Les auteurs montrent cependant un biais de publication en faveur des études aux résultats significatifs, ce qui exagère l'effet moyen de la diversification. Une fois ce biais pris en compte, ils constatent que l'effet positif demeure mais qu'il est plus modeste. Par ailleurs, la localisation continentale de l'étude n'a pas d'influence sur l'effet mesuré. Enfin, il apparaît que la diversification augmente davantage les mesures de profit (ex : marge brute, revenu net) que de production (ex : rendement, chiffre d'affaires), ce qui suggère qu'elle contribue à la fois à augmenter les rendements et à réduire les coûts.

Localisation géographique des estimations de l'effet de la diversité des cultures sur la productivité



Source : *American Journal of Agricultural Economics*

Lecture : dans le cadre des 52 études examinées, 50 des 158 estimations ont été réalisées en Europe.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : *American Journal of Agricultural Economics*

<https://doi.org/10.1002/ajae.70041>

Identifier et analyser les rotations culturales en France

Le numéro de mars 2026 de la revue *Computers and Electronics in Agriculture* publie un article sur les rotations culturales en France. Bien qu'elles soient un paramètre agronomique majeur, les rotations effectivement mises en œuvre sur les parcelles sont encore peu étudiées à grande échelle. Pour mieux les connaître, les chercheurs ont utilisé, sur la période 2015-2022 et pour la France métropolitaine, les données du registre parcellaire graphique (RPG). Dans le cadre de la PAC, les cultures mises en place chaque année et sur chaque parcelle y sont déclarées.

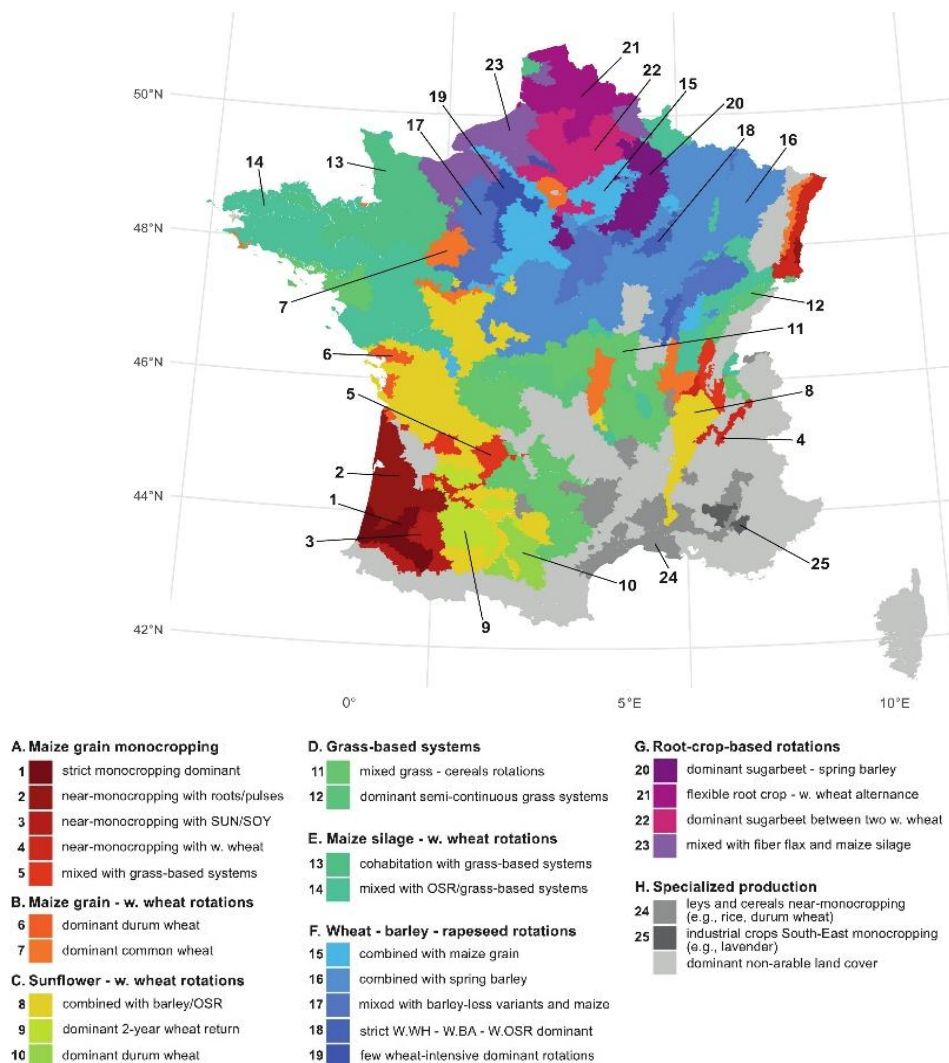
Avant de s'intéresser aux rotations culturales, les chercheurs ont compilé les successions de cultures sur huit ans, composant des séquences sur environ 15 millions de points géographiques. Ils ont ensuite développé un algorithme capable d'identifier les rotations de culture dans ces séquences. Une des difficultés vient du fait qu'une rotation planifiée n'est pas toujours ni partout mise en place telle que prévue initialement. Par exemple, les conditions

météorologiques peuvent imposer des ajustements. Pour chaque séquence de cultures, l'algorithme examine tous les schémas potentiels de rotation, selon la longueur et les permutations dans le temps, et il retient, comme rotation dominante, le schéma expliquant le mieux la séquence constatée sur la parcelle.

La rotation de céréales d'hiver blé / orge / colza se révèle être la plus répandue, avec 624 000 ha concernés. Les variations autour de cette rotation triennale sont fréquentes, avec par exemple l'introduction de cultures de blé supplémentaires. Avec l'ensemble des variations, elles représentent 1,7 million d'hectares, soit 10 % des terres arables.

Les chercheurs ont ensuite regroupé les rotations identifiées en classes agronomiquement cohérentes, et ils les ont analysées à l'échelle des communes, afin d'établir une typologie des territoires selon 25 systèmes culturels (figure). Ils montrent que les exploitations en agriculture biologique ont des rotations culturelles plus variées et plus flexibles. Ils constatent aussi que les exploitations les plus grandes (notamment de plus de 200 ha) pratiquent des rotations plus longues et avec plus de cultures, mais compte tenu de la taille de leurs parcelles, cela aboutit à une plus faible diversité spatiale.

Classification des territoires français selon leur principal système de rotation des cultures



Source : *Computers and Electronics in Agriculture*

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

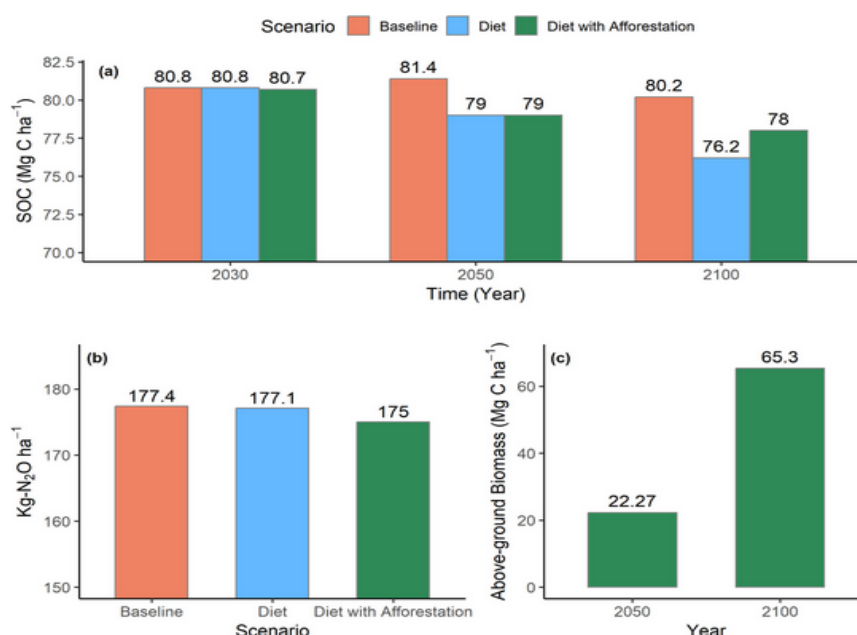
Source : *Computers and Electronics in Agriculture*
<https://doi.org/10.1016/j.compag.2026.111444>

RÉGIMES ALIMENTAIRES

Impacts d'une végétalisation de l'alimentation sur le carbone organique des sols à l'horizon 2100

La végétalisation de l'alimentation est un levier reconnu de décarbonation des systèmes alimentaires. En effet, une moindre consommation de produits d'origine animale permet de réduire les cheptels et de diminuer les émissions de méthane. Cependant, les impacts d'une telle transition alimentaire sur les émissions provenant des sols (carbone organique des sols, COS), sont mal connus. D'après un [article](#) de modélisation prospective paru dans *Global Change Biology* en novembre 2025, une végétalisation de l'alimentation en Europe (régime [EAT-Lancet](#)) entraînerait des pertes de COS de 14 tCO₂e/ha en moyenne dans l'Union européenne d'ici à 2100, et jusqu'à 50 tCO₂e/ha dans les régions à forte densité d'élevage (Pays-Bas, Irlande, France, etc.). Ces pertes s'expliquent, entre autres, par une diminution des apports de carbone et d'azote organiques du fumier et par une baisse des surfaces de prairies permanentes. Cependant, le reboisement des surfaces libérées par l'élevage (6 millions d'hectares) et la biomasse produite sur ces terres pourraient compenser ces pertes. Il en résulterait une élimination nette de CO₂e et un stockage de carbone supérieur de 75 % à un scénario de référence (figure). Les auteurs concluent que la végétalisation de l'alimentation doit s'accompagner de pratiques de conservation des sols (non-labour, reboisement, etc.) afin d'éviter de potentielles pertes de COS.

Potentiel de stockage de carbone lié au reboisement



Source : *Global Change Biology*

Lecture : les histogrammes montrent les impacts d'un changement de régime alimentaire seul (« *diet* », en bleu) et accompagné du reboisement des terres libérées (« *diet with afforestation* », en vert), comparés à un scénario de référence (« *baseline* » en orange), d'ici à 2030, 2050 et 2100. Le graphique (c) montre que la biomasse aérienne projetée dans le scénario de reboisement permettrait de stocker 65 tCO₂e/ha d'ici à 2100, excédant les pertes de COS liées aux impacts de la végétalisation de l'alimentation.

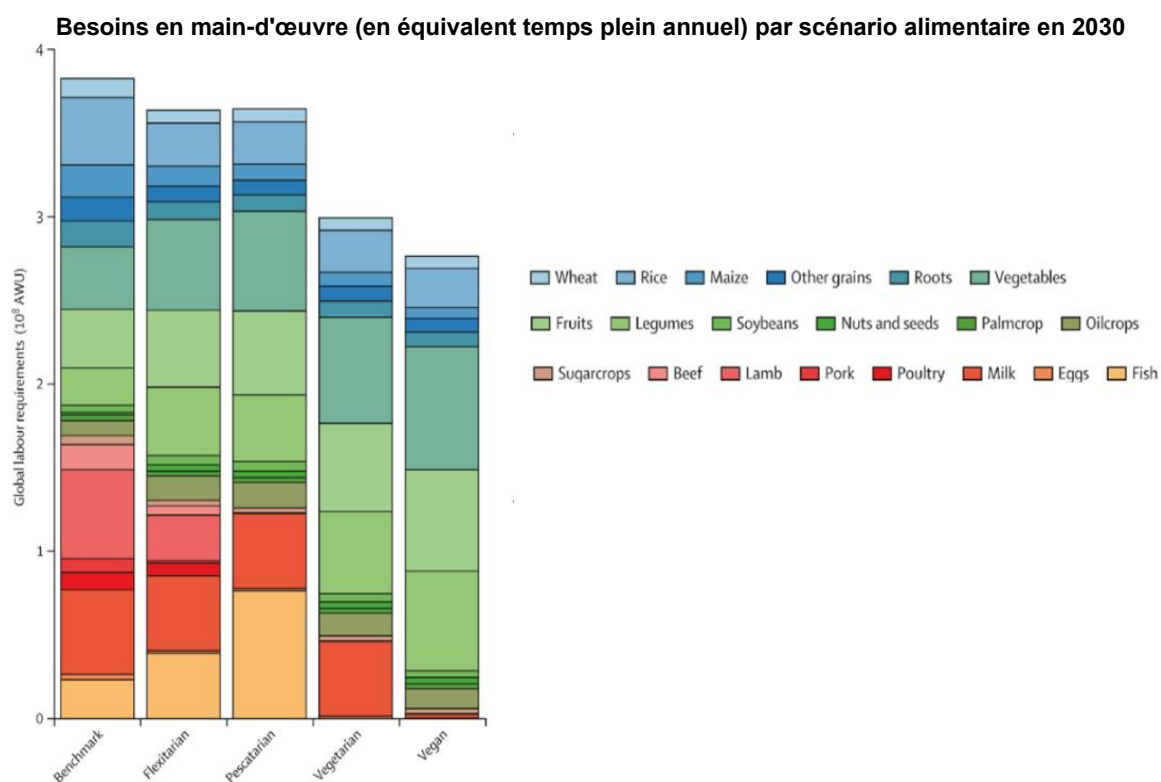
Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : *Global Change Biology*
<https://dx.doi.org/10.1111/gcb.70624>

Modification des régimes alimentaires et besoins en main-d'œuvre à l'horizon 2030

Une équipe de chercheurs britanniques a publié, en octobre 2025, une étude exploratoire mondiale sur les besoins en main-d'œuvre et leur répartition par pays, en 2030, dans le cas où la consommation alimentaire évoluerait vers des régimes plus sains (notamment comportant plus de fruits et légumes frais et moins de viande bovine ou porcine). Au total, en 2030, 383 millions d'équivalents temps plein seraient nécessaires pour la production agricole et la pêche, compte tenu de la démographie et de l'évolution des habitudes alimentaires consécutives à l'urbanisation et à l'augmentation des revenus.

Pour explorer les liens entre régimes alimentaires et main-d'œuvre, les chercheurs calculent les conséquences d'un changement intégral de régime, à l'échelle de chaque pays. Par rapport au *statu quo* alimentaire, l'accroissement de la part des végétaux (fruits et légumes, légumineuses) conduirait à une diminution de la demande en main-d'œuvre agricole allant de 5 % dans le cas de régimes flexitariens (régime végétarien avec consommation occasionnelle de viande) à 28 % dans le cas d'un régime végétain (figure).

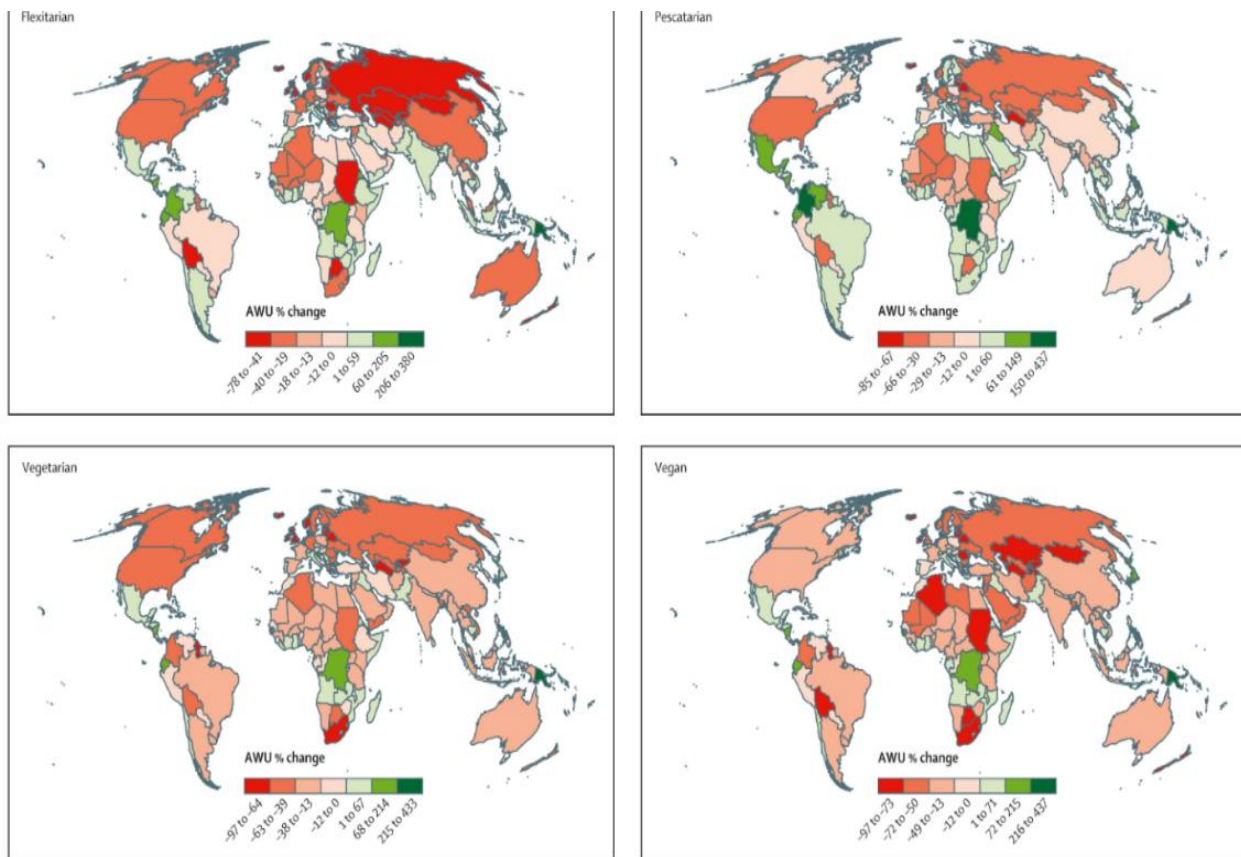


Source : *The Lancet Planetary Health*

Lecture : les volumes d'emplois sont calculés sur la base de scénarios de rupture, dans lesquels la population adopte totalement le régime alimentaire étudié, de façon à déterminer l'impact maximal. Cependant, une adoption partielle affecterait les besoins en main-d'œuvre de manière proportionnelle. Enfin, les consommations alimentaires qui en découlent tiennent compte des préférences nationales pour certains types d'aliments (par exemple, le choix d'une céréale spécifique), de la structure démographique et des besoins caloriques de chaque pays.

Les impacts diffèrent selon les pays en fonction des régimes alimentaires, des productions agricoles nationales et des besoins en main-d'œuvre initiaux. Ainsi, l'adoption générale d'un régime flexitarien entraîne des baisses plus fortes de main-d'œuvre dans les pays à revenu élevé (consommant une plus grande proportion d'aliments d'origine animale) que dans les pays à faible revenu (-20 % contre -4 %). De façon générale, les baisses sont plus fortes dans les pays où l'élevage tient une place importante (figure).

Évolution des besoins en main-d'œuvre selon les régimes alimentaires en 2030, relativement au scénario tendanciel (poursuite des régimes actuels)



Source : *The Lancet Planetary Health*

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : *The Lancet Planetary Health*
<https://doi.org/10.1016/j.lanplh.2025.101342>

Étiquetage nutritionnel dans la région du Pacifique occidental

Un article paru dans la revue *Public Health Nutrition*, en décembre 2025, s'intéresse aux instruments juridiques nationaux régissant la qualité et la sécurité des aliments dans la région du Pacifique occidental (38 pays, près de deux milliards d'habitants). Cette étude s'inscrit dans un contexte particulier : pour faciliter le commerce des denrées alimentaires, de nombreux pays adaptent leur politique d'étiquetage au [Codex Alimentarius](#), un recueil de recommandations alimentaires élaboré par l'OMS, non obligatoire mais qui joue le rôle de « norme plancher ». Elle montre que sur vingt-huit pays étudiés, treize ont un étiquetage nutritionnel obligatoire, dont trois suivent strictement les normes du Codex, et quatre exigent l'affichage de tous les nutriments recommandés par l'OMS pour la prévention des maladies non transmissibles (MNT), telles que l'obésité et le diabète de type 2 (figure). À l'inverse, plusieurs pays n'ont requis l'étiquetage que sur des produits nutritionnellement malsains.

Nombre de pays prenant en compte les exigences du Codex Alimentarius et les recommandations de l'OMS dans l'étiquetage nutritionnel

Nutrient required by Codex	Number of countries in which nutrient is mandatory
Energy value	11
Protein	13
Carbohydrate	13*
• of which was total	10
• of which was available	4
Fat	13
Saturated fat	6
Sodium	10
Sugars	7
• of which were total sugars	6
• of which were added sugars	1
Other nutrients	
Trans-fat	4
Fibre	2
Benchmarking	
Number of countries mandating the display of <i>all</i> nutrients required by CODEX (energy, protein, available/total carbohydrate, fat, saturated fat, sodium and total sugars)	3 (Guam, Hong Kong, the Philippines)
Number of countries mandating the display of nutrients recommended by WHO for NCD prevention (saturated fats, trans-fats, sugars and sodium)	4 (Guam, Hong Kong, the Philippines, the Republic of Korea)**

Source : *Public Health Nutrition*

Les auteurs considèrent que le manque de données affichées et la diversité des instruments juridiques intrarégionaux sont des obstacles majeurs à l'instauration de politiques alimentaires de prévention des MNT. Les pays ont peu de pouvoir pour inciter les entreprises agroalimentaires à reformuler leurs produits. Celles-ci sont par ailleurs souvent opposées à des mesures d'étiquetage plus strictes. Une surveillance accrue de l'application des réglementations d'étiquetage est également requise, afin que les consommateurs puissent effectivement s'y référer.

Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : *Public Health Nutrition*

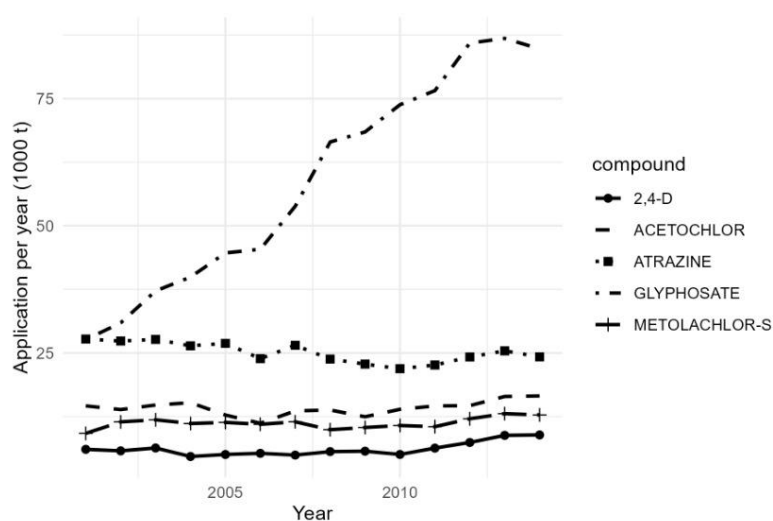
<https://doi.org/10.1017/S1368980025101687>

Glyphosate et mortalité néonatale aux États-Unis

Un article accepté pour publication en décembre 2025, dans le *Journal of the Association of Environmental and Resource Economics*, montre que l'exposition prénatale au glyphosate, à travers la consommation d'eau contaminée par cet herbicide, aux États-Unis, augmente la mortalité néonatale dans les sept jours qui suivent la naissance.

Dans ce pays, l'utilisation de glyphosate a été multipliée par quinze depuis 1996, suite à l'introduction de variétés de maïs et soja OGM résistantes, puis au développement de la filière bioéthanol (figure). Toutefois, mesurer ses conséquences sur la santé humaine en conditions réelles est particulièrement difficile, car l'effet éventuel d'une exposition se confond avec celui d'autres facteurs socioéconomiques ou environnementaux affectant la santé.

Consommation annuelle des cinq produits phytosanitaires les plus utilisés aux États-Unis



Source : *Journal of the Association of Environmental and Resource Economics*

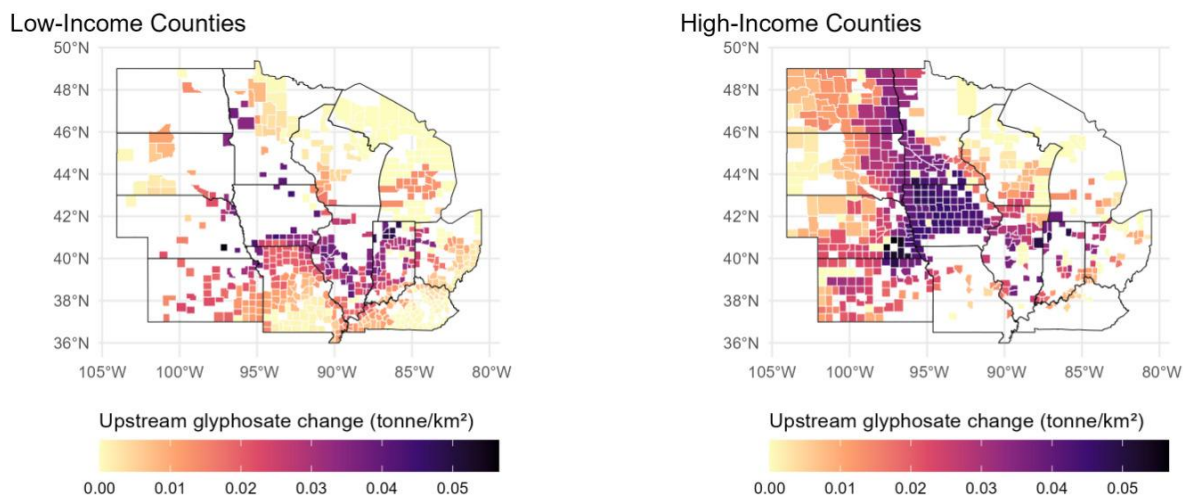
Lecture : la consommation de glyphosate est passée d'environ 25 000 à 85 000 tonnes entre 2001 et 2014, alors que celle des autres produits phytosanitaires est restée relativement stable.

L'auteure de l'article pallie cette difficulté en établissant, par une approche quasi-expérimentale, un lien causal entre la santé des nouveau-nés dans les comtés de la Corn Belt étasunienne et l'utilisation de glyphosate, à l'amont du bassin versant alimentant leurs réseaux d'eau potable. Les variations d'applications d'herbicide à l'amont d'un comté sont décorréélées des caractéristiques locales de ce même comté, créant une situation d'[expérience naturelle](#).

À partir des données couvrant 13 États, de 2001 à 2014, l'auteure montre que l'exposition au glyphosate augmente le taux de mortalité des nouveau-nés dans la moitié la plus pauvre des comtés étudiés. Plus précisément, une augmentation des applications de glyphosate de 10 kg/km², jusqu'à 200 km en amont d'un comté, engendre une augmentation de la mortalité néonatale à sept jours de 4,6 %. L'utilisation du glyphosate aurait ainsi causé environ 90 décès supplémentaires par an, sur la période et le périmètre considérés.

En revanche, l'analyse ne révèle pas d'effet significatif sur la moitié la plus riche des localités étudiées, bien que l'exposition au glyphosate y soit plus importante (figure). L'auteure avance deux explications. D'une part, ces populations consomment davantage d'eau filtrée ou en bouteille, réduisant l'exposition au glyphosate présent dans l'eau courante. D'autre part, les puits privés, non concernés par les obligations de qualité de l'eau, y sont moins nombreux.

Variation de l'exposition amont des comtés au glyphosate entre 2001-2007 et 2008-2014



Source : *Journal of the Association of Environmental and Resource Economics*

Lecture : la plupart des comtés (*counties*) ont vu augmenter la quantité moyenne de glyphosate appliquée en amont de leur bassin versant entre 2001-2007 et 2008-2014, mais cette augmentation est tendanciellement plus importante dans la moitié la plus aisée des comtés.

L'auteure souligne que le traitement public de l'eau, pour éliminer le glyphosate, serait une mesure de réduction de la mortalité néonatale plus efficace que la consommation d'eau en bouteille. Elle considère également que les effets du glyphosate sur la santé, clairement mis en évidence, pourraient justifier une réglementation plus restrictive de l'usage de cet herbicide.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of the Association of Environmental and Resource Economics*
<https://doi.org/10.1086/740157>

Sécurité sanitaire des alternatives végétales aux produits animaux au Royaume-Uni



Un article paru dans la revue *Food Control*, en décembre 2025, présente les résultats d'une étude sur la contamination, par des mycotoxines, d'aliments végétaux alternatifs aux produits d'origine animale (boulettes, hamburgers, etc.) commercialisés au Royaume-Uni. Les recherches sur la sécurité sanitaire de ces aliments, dont la consommation croît en Europe, sont encore rares. Les mycotoxines font l'objet d'une attention particulière du fait de la gravité

de leurs conséquences potentielles (certaines sont cancérigènes) et de leur difficile élimination par les techniques habituelles de préparation alimentaire. Les scientifiques ont analysé 92 alternatives à la viande et 120 boissons végétales collectées chez des distributeurs en janvier et février 2024. Tous les échantillons évalués contenaient au moins une mycotoxine. Les toxines les plus fréquemment trouvées (ex. beauvéricine), étaient également celles dont la toxicité était la plus élevée. Quant aux substituts de viande, ils étaient les plus contaminés. Les auteurs attribuent cela au grand nombre de produits végétaux qu'ils combinent, alors que les boissons ne comportent souvent qu'une seule source végétale. Les boissons à base d'avoine comportent plus de mycotoxines que celles issues de fruits à coque ou de soja. Bien que les taux relevés ne dépassent pas les teneurs maximales réglementaires, les auteurs recommandent aux fabricants une vigilance accrue sur ces produits.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : *Food Control*

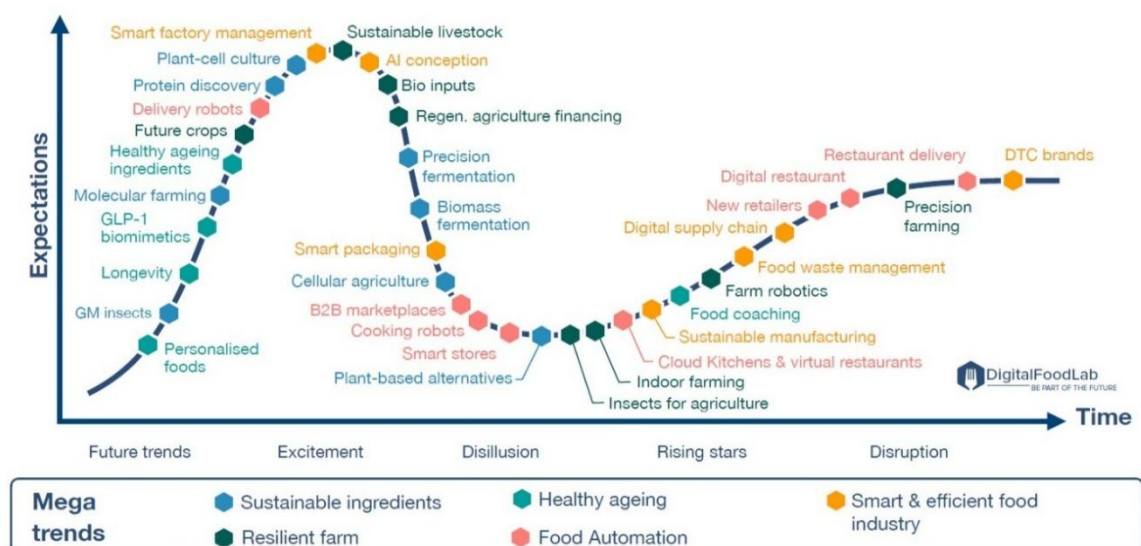
<https://doi.org/10.1016/j.foodcont.2025.111910>

INNOVATIONS ET TECHNOLOGIES

Tendances mondiales 2026 de la *FoodTech* : de l'engouement à la rationalisation

DigitalFoodLab, cabinet européen de conseil en stratégie, a publié en janvier 2026 un rapport détaillant les évolutions à attendre de l'« écosystème de la *FoodTech* », qu'il définit comme l'ensemble des entreprises et *startups* innovant à différents maillons du système alimentaire, de la production agricole à la distribution. Le document identifie cinq « méga-tendances », au sein desquelles sont analysées 36 innovations associées (figure).

Intérêt suscité par les innovations de cinq grandes tendances du marché de la *FoodTech*



Source : DigitalFoodLab

Lecture : les innovations des cinq grandes tendances de la *FoodTech* – ingrédients durables, agriculture résiliente, vieillissement en bonne santé, automatisation alimentaire, industrie agroalimentaire efficiente et intelligente – sont placées sur une courbe décrivant l'intérêt qu'elles suscitent en fonction de leur avancement dans le cycle de vie d'une technologie : tendance en devenir (*Future trends*), pic des attentes (*Excitement*), creux de désillusion (*Disillusion*), phase de développement (*Rising stars*), plateau de productivité (*Disruption*).

Parmi ces cinq grandes tendances, l'« agriculture résiliente » regroupe les technologies et modèles de production visant à répondre à trois défis majeurs : l'adaptation au changement climatique, la réduction de l'empreinte environnementale de l'agriculture, la pénurie de main-d'œuvre. Dans ce cadre, l'agriculture de précision et la robotique agricole paraissent être les plus matures, susceptibles d'être déployées à grande échelle dans les années à venir. La robotique agricole se caractérise par un développement accéléré, porté à la fois par les progrès de l'intelligence artificielle et par l'intérêt de grandes entreprises, qui s'introduisent dans le secteur *via* des partenariats ou des acquisitions de *startups* spécialisées. À l'inverse, l'agriculture verticale et l'élevage d'insectes (pour l'alimentation animale ou les engrais) sont aujourd'hui plutôt dans une phase de désillusion, faute d'atteindre un modèle économiquement viable.

Une autre méga-tendance identifiée concerne le « vieillissement en bonne santé », qui regroupe plusieurs innovations émergentes, telles que l'alimentation personnalisée, les aliments fonctionnels, les compléments alimentaires, etc. Ces produits visent à avoir un impact positif sur la santé, à atténuer les effets du vieillissement ou à favoriser la perte de poids, à l'image des alternatives alimentaires aux médicaments GLP-1.

Dans un contexte de baisse continue des investissements, observée ces dernières années (voir [billet](#)), l'écosystème de la *FoodTech* semble atteindre un point d'inflexion. Les financements se concentrent désormais sur des innovations moins disruptives, mais aux perspectives de croissance et de rentabilité estimées plus solides.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

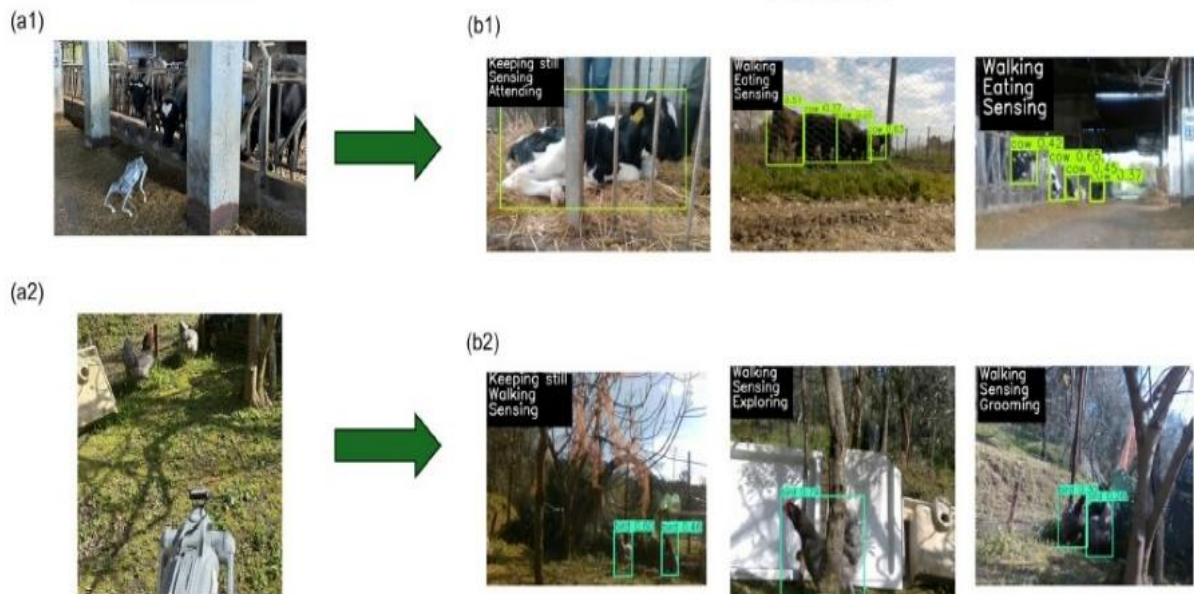
Source : DigitalFoodLab

<https://digitalfoodlab.com/new-agrifoodtech-trends-report-from-hype-to-rationalisation/>

Dispositif d'analyse comportementale pour la surveillance animale robotisée

Un article publié en décembre 2025 dans le *Journal of Field Robotics* présente Dartemis, un dispositif d'analyse en temps réel du comportement animal, spécialement développé pour être intégré à des plateformes robotiques. Ultraléger, le système repose sur une caméra couplée à deux algorithmes de vision par ordinateur, dédiés respectivement à la détection des animaux et à l'analyse de leurs comportements. Les modèles d'intelligence artificielle utilisés ont été optimisés afin que l'ensemble des traitements algorithmiques soient effectués en local – sans échange d'informations avec un serveur externe –, avec un temps de calcul inférieur à une seconde à partir de l'acquisition de l'image. Le dispositif embarqué sur un robot-chien a été testé dans différents contextes de surveillance d'élevage : suivi de poules en poulailler, observation de vaches en étable et en pâturage (figure). Des résultats concluants ont été obtenus pour l'identification de différentes classes de comportements (immobilité, déplacement, alimentation, etc.). Les performances des modèles pourraient toutefois être améliorées avec un entraînement sur des jeux de données plus vastes et diversifiés, incluant des images d'animaux de différentes espèces, captées en conditions réelles d'élevage.

Robot-chien équipé de Dartemis pour la surveillance et l'analyse des actions animales dans différentes situations



Source : *Journal of Field Robotics*

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Field Robotics*
<https://doi.org/10.1002/rob.70123>

PORTRAIT : The Food Foundation



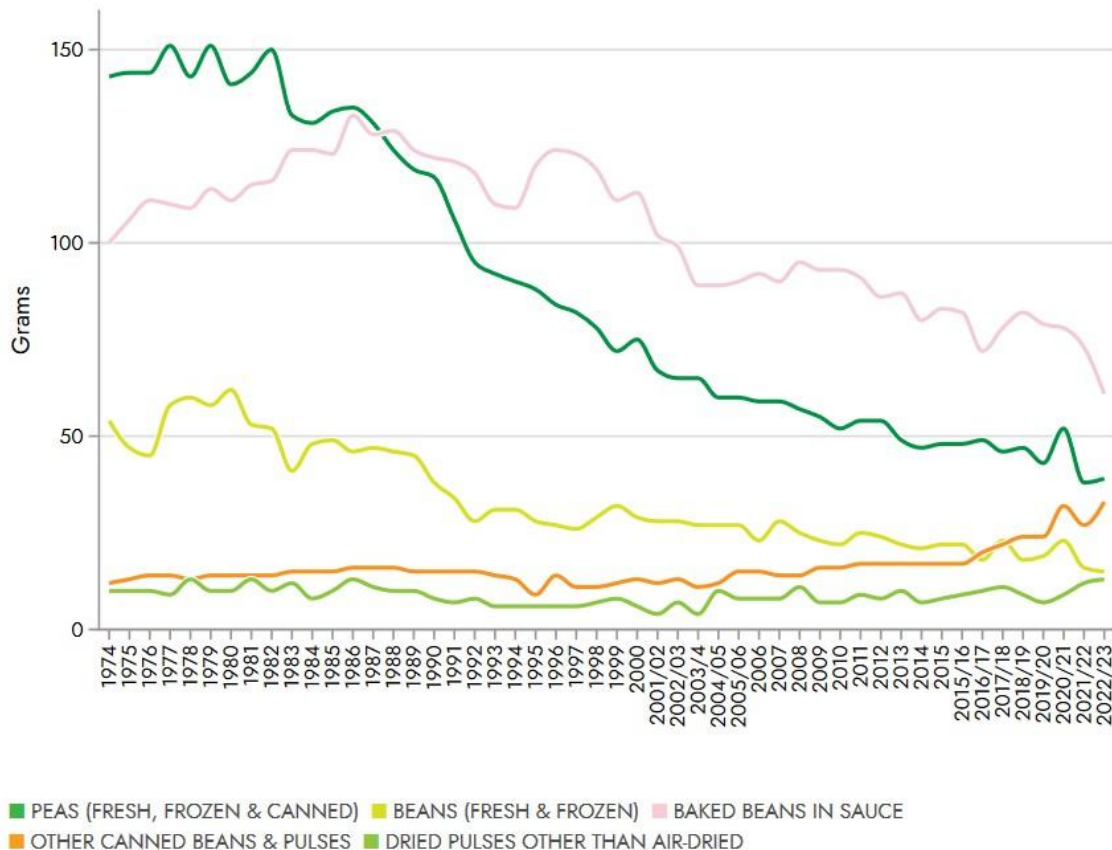
L'organisme caritatif indépendant The Food Foundation a été créé en 2014 à Londres, pour favoriser une alimentation saine et durable au Royaume-Uni, en particulier chez les plus vulnérables. En partenariat avec de nombreux acteurs (laboratoires de recherche, universités, industries agro-alimentaires, administrations gouvernementales britanniques, etc.), il concentre ses travaux sur quatre sujets principaux : l'amélioration des régimes alimentaires des enfants, l'augmentation de la consommation de fruits et légumes, l'aide à l'élaboration de politiques publiques alimentaires, l'accompagnement des acteurs de l'agro-industrie dans leur transition. Son budget annuel, d'environ 1,3 million d'euros, dépend majoritairement des dons et legs, mais aussi de subventions publiques ou de recettes provenant de contrats publics.

Un de ses [rapports](#) s'intéresse au lien entre agriculture régénérative et sécurité alimentaire. Il préconise notamment un investissement dans la production de fruits et légumes au Royaume-Uni, afin de réduire la dépendance aux importations et aux intrants. Pour que cette réorientation productive s'accompagne d'une évolution de la consommation, il souligne la nécessité de rendre ces produits plus abordables et de sensibiliser davantage les habitants à leur importance dans le cadre d'un régime sain. Selon les auteurs, la consommation de fruits

et légumes devrait augmenter de 86 % pour atteindre le niveau des recommandations nutritionnelles, et le régime alimentaire moyen actuel est tourné vers des produits trop riches.

Par ailleurs, une [infographie](#) et une [note technique](#) se penchent sur les légumineuses et sur leur rôle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur le prix du panier des ménages. Dans un contexte de baisse continue de leur consommation (figure), presque exclusivement limitées au domicile (95 %), elles soulignent le potentiel de développement de cette filière en restauration hors domicile.

Évolution de la consommation de légumineuses entre 1974 et 2023 au Royaume-Uni



Source : The Food Foundation

Alors que le gouvernement britannique a interdit les publicités pour des aliments malsains adressées aux enfants, un [podcast](#) se penche sur les stratégies d'adaptation des entreprises agroalimentaires. Sur la période 2021-2024 (suite à l'annonce et avant la mise en œuvre effective de la mesure), il montre une hausse de 28 % de ces publicités *via* d'autres canaux que la télévision et internet, visés par l'interdiction.

Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : The Food Foundation

<https://foodfoundation.org.uk/>

ÉVÈNEMENTS

- 21 février - 1^{er} mars, Paris

Salon international de l'agriculture, organisé par le Centre national des expositions et concours agricoles (Ceneca)

<https://www.salon-agriculture.com/fr-FR>

- 10 mars 2026, Paris et en ligne

Journée PNDAR (Programme national de développement agricole et rural) sur « Agriculture et changement climatique : des solutions pour réussir l'adaptation », organisée par le groupement d'intérêt scientifique (GIS) Relance agronomique

<https://gisra-casdar.colloque.inrae.fr/>

- 12 mars 2026, Paris

Journée d'information sur « La réglementation applicable en santé des végétaux 2026 », organisée par Végéphyl

<https://www.vegephyl.fr/events/journee-dinformation-sur-la-reglementation-applicable-en-sante-des-vegetaux-2026/>

- 17 mars 2026, en ligne

Webinaire sur « L'accès au foncier au cœur de la ferme de demain », organisé par l'Académie d'agriculture de France

<https://academie-agriculture.fr/actualites/academie/autre/academie/les-agrowebinaires-du-mardi-mini-serie-ndeq2-laces-au-foncier-au>

- 17 mars 2026, Bressuire

Colloque sur « De l'éleveur au consommateur, où va la marge ? », organisé par la Chambre d'agriculture Charente-Maritime - Deux-Sèvres

<https://cmds.chambres-agriculture.fr/agenda/detail-de-lagenda/colloque-de-leleveur-au-consommateur-ou-va-la-marge>

- 17-19 mars 2026, Nancy

Journées recherche innovation biogaz et méthanisation 2026, organisées par le Centre technique national du biogaz et de la méthanisation (CTBM) et l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA)

<https://atee.fr/product/225>

- 18 mars 2026, Saint-Germain-en-Laye

Projection-débat sur « Le bonheur dans son assiette : quel impact sur notre santé et notre planète ? », organisée par la Ville de Saint-Germain-en-Laye

<https://www.saintgermainenlaye.fr/111-7568/agenda/fiche/axiom-la-programmation-de-mars.htm>

- 19 mars 2026, Montpellier

Colloque sur « Vivre avec : une utopie pour la gestion sanitaire des animaux et des plantes en agriculture ? », organisé par l'université de Montpellier

<https://www.umontpellier.fr/agenda/vivre-avec-une-utopie-pour-la-gestion-sanitaire-des-animaux-et-des-plantes-en-agriculture>

- 23 mars 2026, Reims

Séminaire sur « Tensions dans le monde agricole : réflexions et proposition d'analyse par la dynamique tensions de rôle-stratégies-ressources », organisé par l'université de Reims Champagne-Ardenne

https://www.univ-reims.fr/regards/actualites-de-l-equipe/seminaire-quot-transition-ecologique-bioeconomie-agroressources-quot,9797,17599.html?args=%252AtvXcpobAvid3J8cGablWLOZ5PUV3nIMNtcC5LM5TQmgOezXBEGWonSlxVReu4_R8t0WLdZVUzqijNldFCLKzC0I423jMT9aetMz0K6ce9bl%252APIhNhn8C2VFctNMwfeZ

- 23-25 mars 2026, Montpellier

Séminaire sur « Pastoralismes : regards croisés pour l'avenir », organisé par UMT PASTO et l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes

<https://avenir-pasto.seminaire.inrae.fr/>

- 25-26 mars 2026, Toulouse

Salon Cycl'eau, organisé par Cycl'eau

<https://www.cycleau.fr/>

- 26 mars 2026, Paris

Conférence sur « L'alimentation de demain », organisée par l'EDHEC

<https://alumni.edhec.edu/fr/event/conference-sur-l-alimentation-de-demain/2026/03/26/22610>

- 26-27 mars 2026, Dijon

Séminaire technique régional sur les milieux humides, organisé par le Pôle milieux humides

<https://cloud.cen-franchemonte.org/index.php/s/NjrmWAskPN5Nne5?dir=/&editing=false&openfile=true>

- 27 mars 2026, en ligne

Webinaire grandes cultures, organisé par les directions régionales de la Montérégie, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Montréal-Laval-Lanaudière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/calendrier-evenements-bioalimentaires/webinaires-grandes-cultures-2026>

- 31 mars 2026, en ligne

Webinaire sur « Poulettes bio : éleveurs, de poulettes bio en filière organisée. Quels protocoles d'élevage ? Quel dimensionnement des ateliers ? Quels résultats ? », organisé par l'Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (ITAB)

<https://itab.bio/agenda/poulettes-bio-webinaire-3-eleveurs-eleveuses-de-poulettes-bio-en-filiere-organisee-quels>

- 31 mars - 1^{er} avril 2026, Paris

Journées scientifiques annuelles organisées par le programme de recherche France 2030 « Systèmes alimentaires, microbiomes et santé »

<https://pepr-sams.fr/2026/01/30/journees-scientifiques-annuelles-2026/>